

Vue 30 : Depuis les pointes côtières du plateau de Lanmeur

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis le littoral, vue dynamique et statique

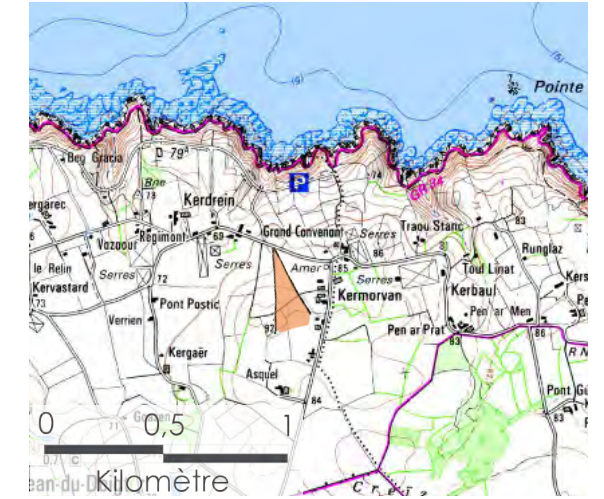
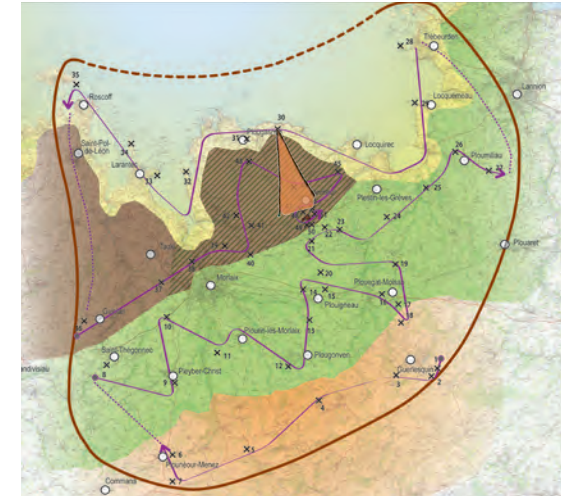
Distance à l'éolienne la plus proche : 8,05 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 8,44 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Entre Plougasnou et Locquirec, le littoral présente une moindre densité bâtie que sur les autres parties de la côte bretonne, et se caractérise par des vues longues soulignées par les rangées de cultures légumières.

Malgré cette ouverture paysagère, le projet de Lanmeur n'est pas visible dans le lointain, dissimulé par les effets de la topographie et la distance.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 31 : Depuis l'oratoire Notre-Dame de Lorette de Plougasnou

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis le paysage de pointes côtières, covisibilité avec un édifice protégé (44), vue depuis un lieu habité, vue dynamique et statique

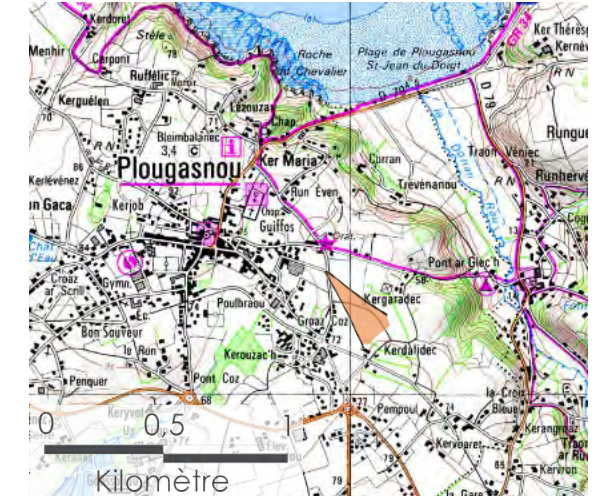
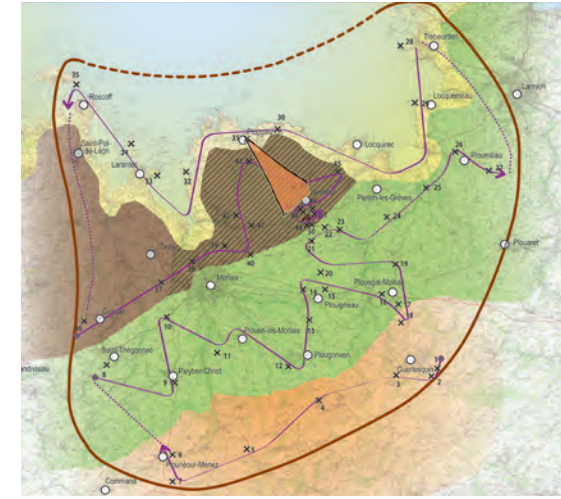
Distance à l'éolienne la plus proche : 8,60 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 8,73 km

Nombre d'éoliennes visibles : 2

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Protégé au titre des monuments historiques, l'oratoire Notre-Dame de Lorette se situe en sortie de Plougasnou, sur l'itinéraire d'un sentier de grande randonnée (jonction entre le sentier douanier breton et le tour du Pays de Morlaix). Il donne sur une campagne relativement ouverte ponctuée de masses bâties et de boisements, où prédominent les grandes parcelles céréalières et légumières.

Le projet de Lanmeur est légèrement perceptible à l'horizon, en grande partie dissimulé par le bocage d'arrière-plan. Seules les pales dépassent et peuvent attirer le regard par leur mouvement. Aucun autre projet n'est visible depuis ce point de vue.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 32 : Depuis le tumulus de Barnenez

Particularité : Vue lointaine, vue depuis la rade de Morlaix, vue depuis un site touristique, covisibilité avec un édifice protégé (41), vue statique

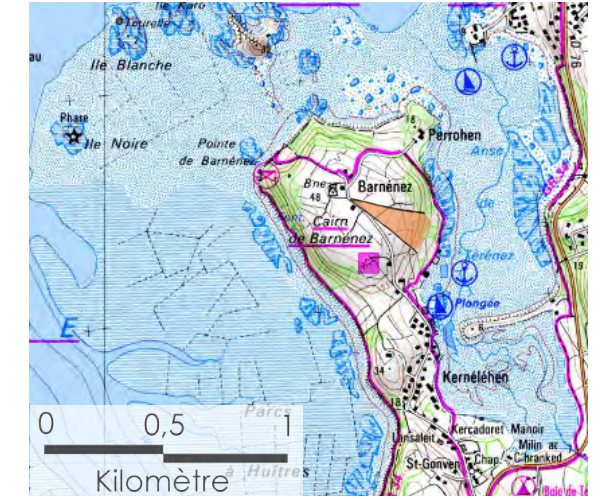
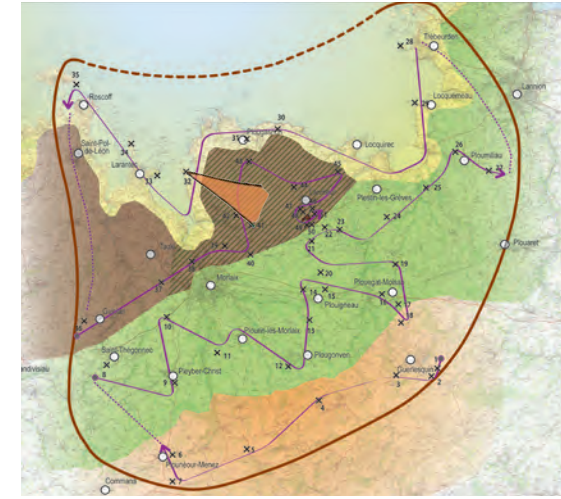
Distance à l'éolienne la plus proche : 10,97 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 11,31 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Protégé au titre des monuments historiques, le tumulus de Barnenez (41) se situe en haut de la pointe du même nom, dominant la rade de Morlaix. Valorisé sur le plan touristique, les lieux donnent de belles vues panoramiques sur les côtes continentales et la Manche.

Les effets de topographie ne permettent pas aux éoliennes de Lanmeur d'être visibles depuis ce point de vue, interdisant de fait toute covisibilité avec l'édifice protégé.

Ce point de vue illustre également la perception générale du littoral : les vues qui se heurtent au trait de côte sans bénéficier d'un grand recul ne permettent pas de voir le parc de Lanmeur, situé loin à l'intérieur des terres.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 33 : Depuis la Pointe de Pen-al-Lan

Particularité : Vue lointaine, vue depuis le littoral breton et la rade de Morlaix, vue depuis un site protégé (P), vue depuis un itinéraire touristique, vue statique

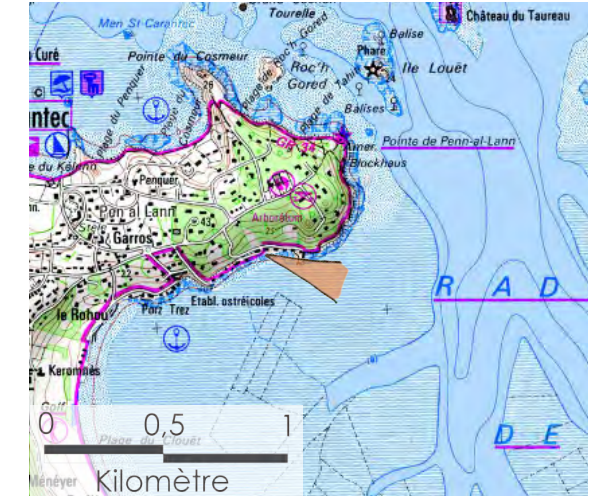
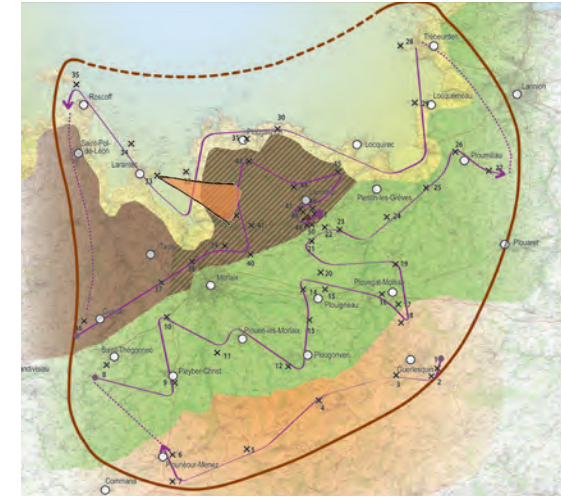
Distance à l'éolienne la plus proche : 13,19 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 13,59 km

Nombre d'éoliennes visibles : 2

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

La Pointe de Pen-Al-Lann est un site inscrit donnant sur la rade de Morlaix en effectuant un petit retour vers le continent ; cette configuration permet des vues vers le Sud et le Sud-Est mettant en valeur les caractéristiques paysagères du littoral breton.

Le projet de Lanmeur est légèrement visible dans le lointain, les pales dépassant de l'horizon boisé de la côte continentale. Le parc reste somme toute peu visible, une éolienne étant même complètement masquée. Seul le mouvement des pales pourra jouer le rôle de point d'appel visuel.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 34 : Depuis la chapelle Notre-Dame de l'île Callot

Particularité : Vue lointaine, vue depuis le littoral breton, vue depuis un site inscrit et classé (Q), covisibilité avec deux édifices protégés (50 et 52), vue depuis un lieu touristique, vue statique

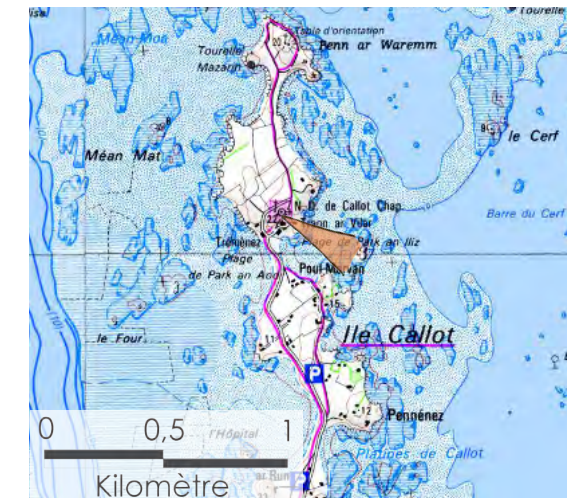
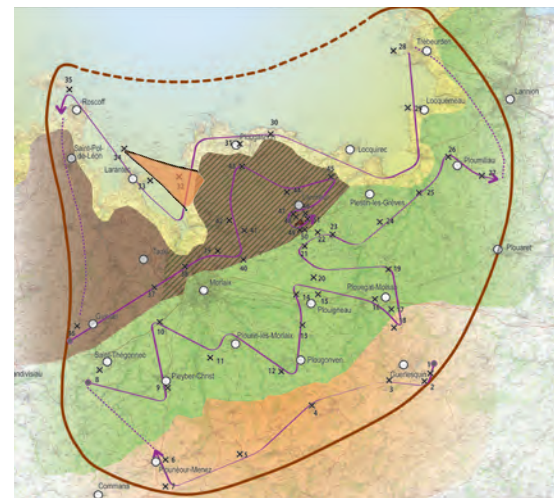
Distance à l'éolienne la plus proche : 16,33 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 16,64 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

L'île Callot est une petite île reliée au continent par une chaussée submersible. Sa position et son caractère insulaire en font un lieu reconnu et plébiscité à plusieurs titres : l'ensemble de l'île et le Domaine Public Maritime sont classés et/ou inscrits ; la chapelle Notre-Dame est protégée au titre des monuments historiques ; le sentier douanier breton (GR34) fait une incursion jusqu'au bout de l'île où une table d'orientation présente le panorama sur la Manche et le trait de côte ; la proximité de la réserve ornithologique de la Baie de Morlaix en fait un lieu d'intérêt naturel.

En termes de paysage, les lieux sont typiques du littoral breton et présentent des alternances entre fermeture par la végétation brise-vent et ouverture des pelouses littorales. Depuis la chapelle Notre-Dame, une percée visuelle s'ouvre en direction du château du Taureau, dont l'architecture particulière ressort particulièrement dans le paysage (ici peu perceptible en raison du grain de lumière).

Depuis ce point de vue, les éoliennes de Lanmeur sont perceptibles dans le lointain, formant une ligne légère sur l'horizon. Contrairement à d'autres points du littoral, les mats ne sont pas très apparents, ce qui atténue la hauteur ressentie du parc et l'intègre dans le cadre de l'horizon.



Vue 35 : Depuis la pointe de l'île de Batz

Particularité : Vue lointaine, vue depuis le littoral, vue depuis un site touristique, vue depuis un site protégé (R), covisibilité avec un édifice protégé (55), vue statique

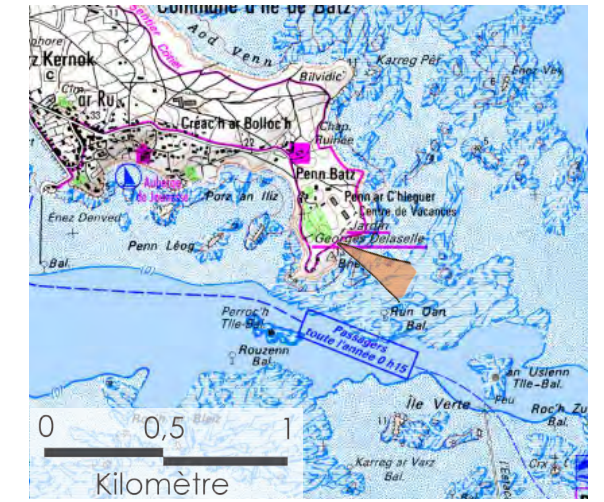
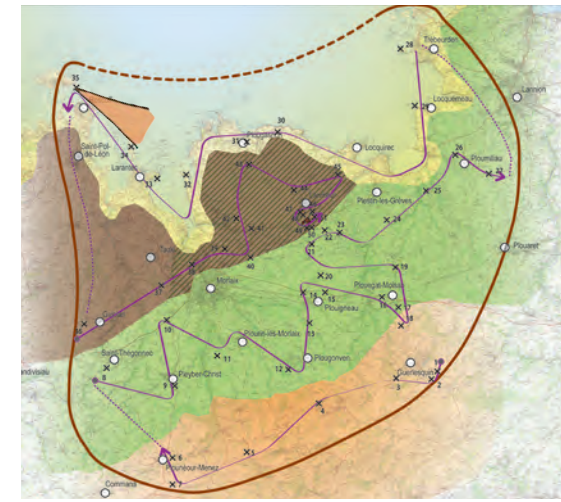
Distance à l'éolienne la plus proche : 23,00 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 23,21 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Lieu particulièrement fréquenté du littoral breton en raison de son contexte insulaire, l'île de Batz est suffisamment proche du continent pour permettre des vues sur le trait de côte. Elle présente un paysage traditionnel de petite échelle, formé d'enclos et de pelouses rares. Les ruines de la chapelle Sainte-Anne (55) s'ouvrent sur l'océan malgré une situation en contrebas et plantée. Le parc de Lanmeur est légèrement visible sur l'horizon, la distance venant atténuer la perception des machines. Les conditions météorologiques seront déterminantes dans la visibilité des éoliennes, en particulier la luminosité et la couverture nuageuse : les machines ressortiront davantage si elles sont blanches. Les effets de covisibilité entre l'île de Batz (R) et le projet sont ici très modérés du fait de la distance (23 kilomètres).



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 36 : Depuis les abords de Guiclan

Particularité : Vue lointaine, vue depuis le plateau légumier du Léon, covisibilité avec un édifice protégé (69), vue dynamique et statique

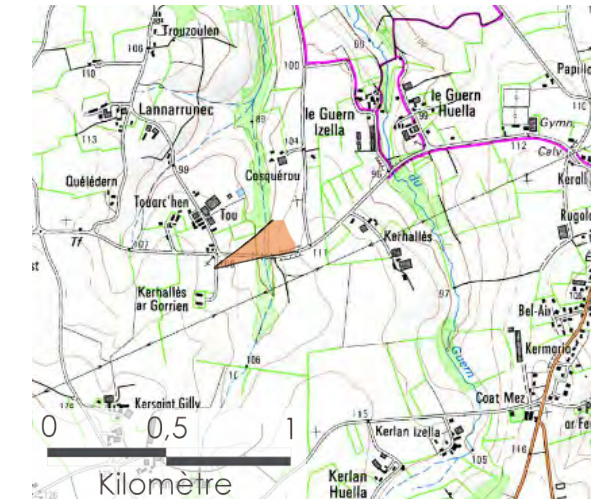
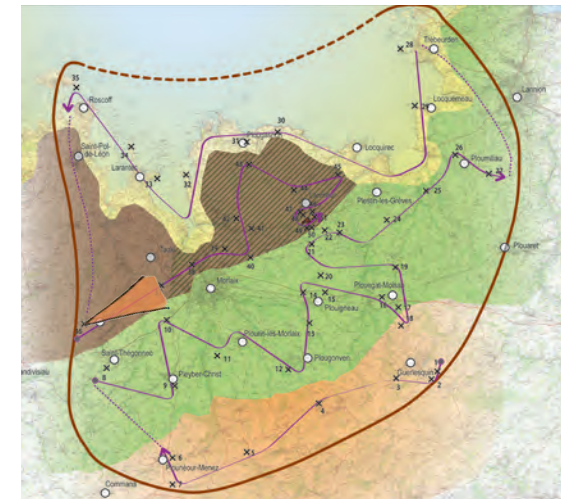
Distance à l'éolienne la plus proche : 20,80 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 21,58 km

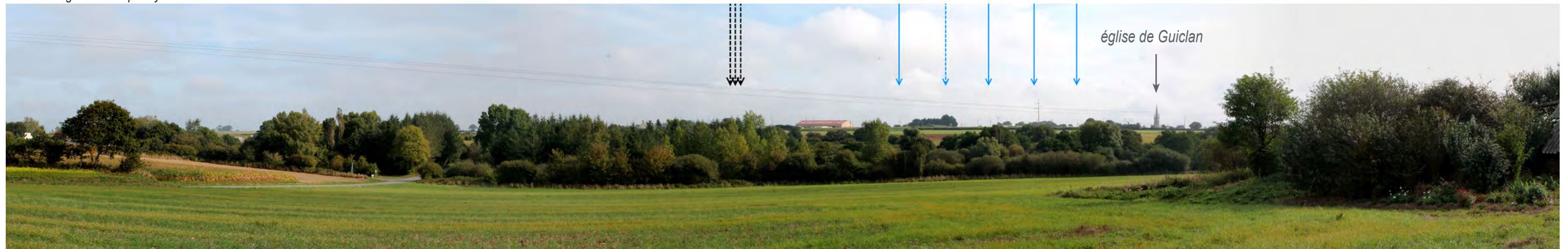
Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Saint-Thégonnec



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Situé sur le plateau légumier du Léon, le bourg de Guiclan bénéficie d'un contexte relativement ouvert mettant en évidence l'élanement de son clocher et la silhouette de bourg, malgré la présence de la ripisylve de la vallée du Guern qui marque ici une ligne végétale pouvant faire obstruction aux vues.

La distance au projet (20km) et les effets de la topographie ne permettent pas de voir les éoliennes de Lanmeur depuis ce point de vue, interdisant de fait toute covisibilité entre l'église protégée de Guiclan (69) et le parc éolien.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 37 : Depuis les hauts de la vallée de Pennélé

Particularité : Vue lointaine, vue depuis le plateau du Léon, vue depuis une voie fréquentée, vue depuis un itinéraire touristique, vue dynamique

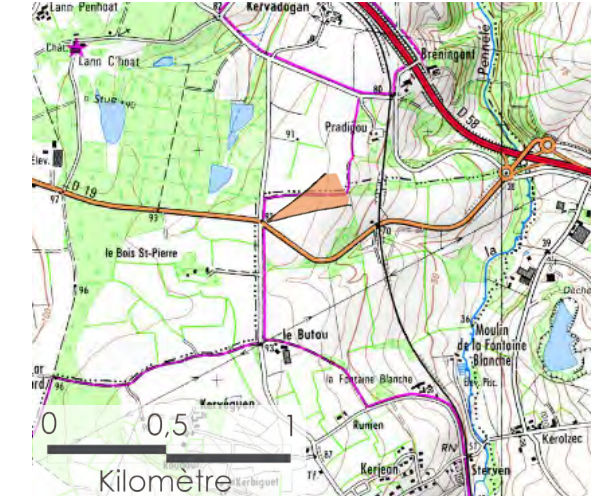
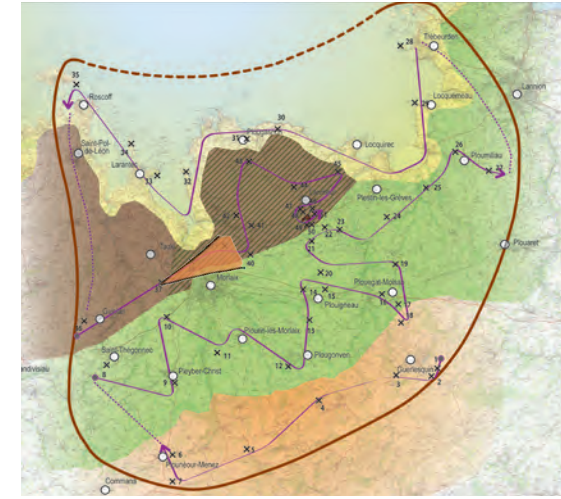
Distance à l'éolienne la plus proche : 13,26 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 14,04 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

La ville de Morlaix s'est construite dans un premier temps en fond de vallée puis son développement pavillonnaire et commercial a gagné progressivement les plateaux attenants. Les points de vue extérieurs à la ville sont rares, mais quelques secteurs montrent des perceptions dégagées sur la périphérie, comme le montre ce photomontage pris depuis les hauts de la vallée du Pennélé, où passe un itinéraire de grande randonnée.

Les éoliennes du projet de Lanmeur ne sont pas visibles depuis ce point de vue, dissimulées par les haies qui entourent certaines parcelles du plateau.



Vue 38 : Depuis les hauts de la rivière de Morlaix

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis la rivière de Morlaix, covisibilité avec des édifices protégés (30, 31 et 32), vue statique

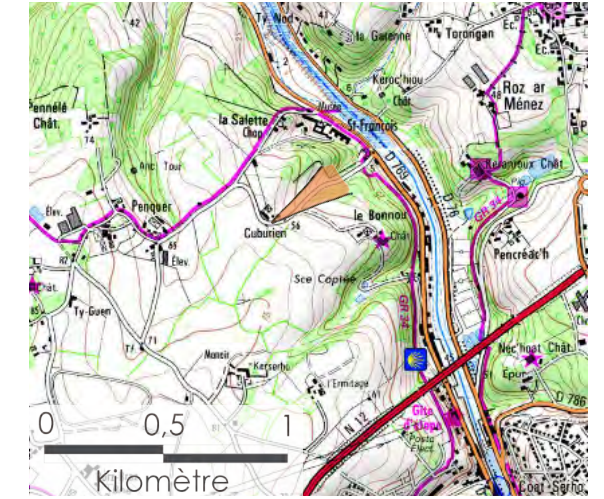
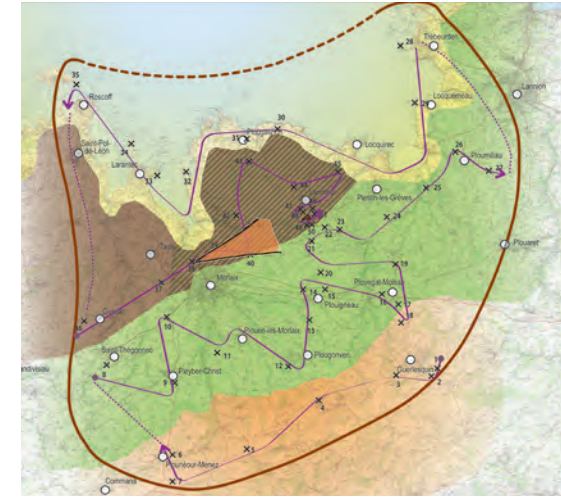
Distance à l'éolienne la plus proche : 9,81 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 10,58 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

La rivière de Morlaix scinde le plateau légumier en une entaille végétale conduisant jusqu'à la Manche. Ses coteaux pentus accueillent quelques hameaux et quelques châteaux dont certains sont protégés au titre des monuments historiques, et proposent des perceptions directes de coteau à coteau depuis les secteurs habités, comme le montre ce photomontage. Dans ce contexte soumis à l'influence de la proximité de la ville de Morlaix, l'église de Ploujean et les extensions pavillonnaires du bourg sont visibles derrière la trame composite qui structure le haut de coteau Est de la vallée.

Le projet de Lanmeur est légèrement perceptible à l'horizon, dépassant de la végétation d'arrière-plan, induisant une covisibilité indirecte avec l'église de Ploujean (30). Les éoliennes restent cependant de petite taille sur l'horizon et seule l'animation des pales devrait permettre une réelle visibilité dans le champ d'observation.

Situés plus en contrebas du coteau, les châteaux de Keranroux (31) et de Keroc'hiou (32) ne sont pas perceptibles depuis les secteurs accessibles du coteau Ouest de la vallée, et ne montrent ainsi pas de covisibilité depuis l'espace public.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 39 : A proximité de l'aérodrome de Morlaix-Ploujean

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis le plateau légumier du Trégor, vue dynamique

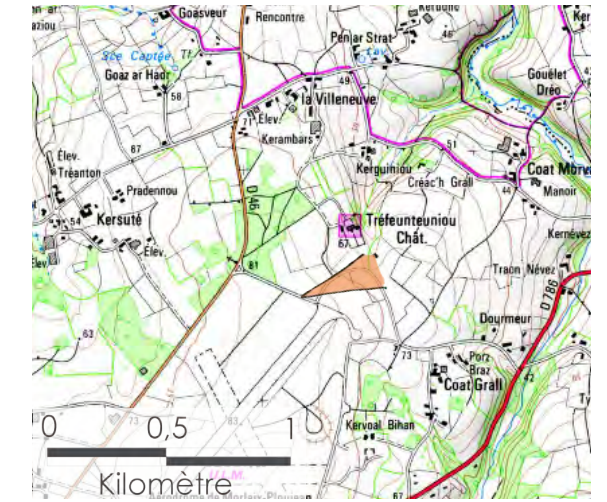
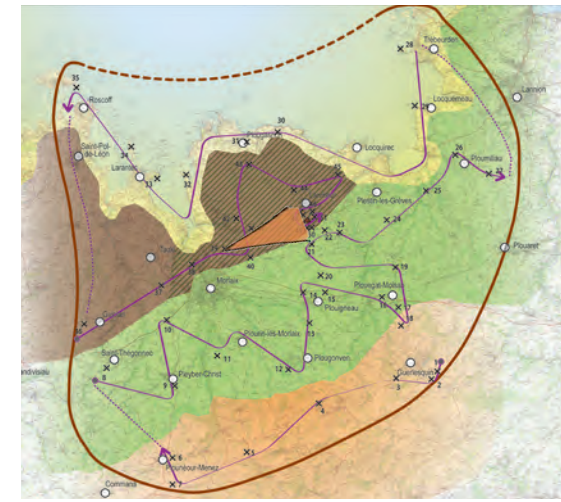
Distance à l'éolienne la plus proche : 6,99 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7,74 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Le plateau légumier du Trégor présente de grands dégagements visuels favorisés par les cultures de plein champ (légumes ou céréales) qui prennent place sur de larges parcelles. Un bocage vient cependant cadrer les vues sur le paysage et joue de quelques jeux d'écrans.

Situé en bordure de l'aérodrome de Morlaix-Ploujean, à proximité du château de Tréfeunteuiou (intégré dans un écran végétal le soustrayant au regard), ce point de vue présente la longueur des perceptions permettant ici de voir le coteau opposé de la vallée du Dourduff.

Les éoliennes de Lanmeur sont nettement perceptibles au-dessus de la ligne d'horizon, dressant une ligne de trois machines qui semble régulière. La hauteur perçue des mats peut créer des ruptures d'échelle au regard de l'amplitude de la vallée.

Le projet est visuellement déconnecté des parcs de Plouigneau-Kernebet et de Ty-Ru. La perception de plusieurs parcs sur l'horizon marque l'installation progressive de l'éolien dans le paysage.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm.

Vue 40 : Depuis le coteau Sud de la vallée du Dourduff

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis la vallée du Dourduff, vue dynamique et statique

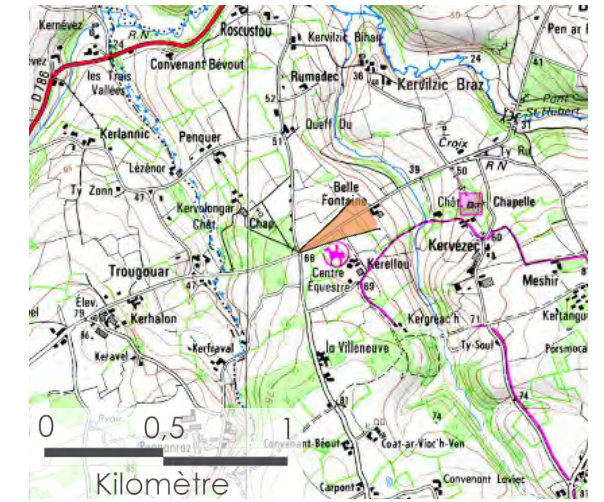
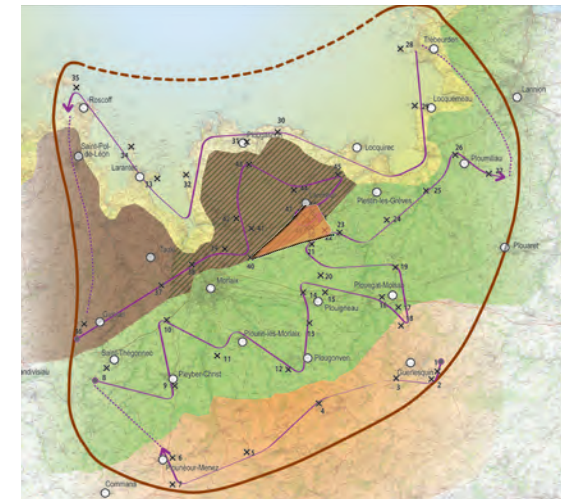
Distance à l'éolienne la plus proche : 5,29 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6,10 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Traversant le plateau de Lanmeur d'Est en Ouest, la vallée du Dourduff constitue une entaille topographique qui marque les paysages en créant un espace effondré dégageant quelques vues de coteau à coteau. En forme de croissant, elle présente un aspect dissymétrique avec un coteau Nord plus pentu, où se découvre par endroit un plateau intermédiaire, et un coteau Sud en pente douce, plus ample, où les écrans intercalaires formés par la végétation prennent souvent le relais face à l'orientation du paysage.

Ce point de vue montre la perception de la vallée depuis l'un des secteurs dégagés du coteau Sud de la vallée. Les éoliennes de Lanmeur surmontent l'horizon et proposent une orientation décalée par rapport à l'axe de la vallée. Elles se posent comme un objet ponctuel et localisé dans le paysage. La hauteur perçue des mats et des pales ne crée pas de rupture d'échelle depuis ce point de vue.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 41 : Depuis le coteau Nord de la vallée du Dourduff

Particularité : Vue proche, vue depuis le plateau de Lanmeur, vue depuis un lieu habité, vue dynamique et statique

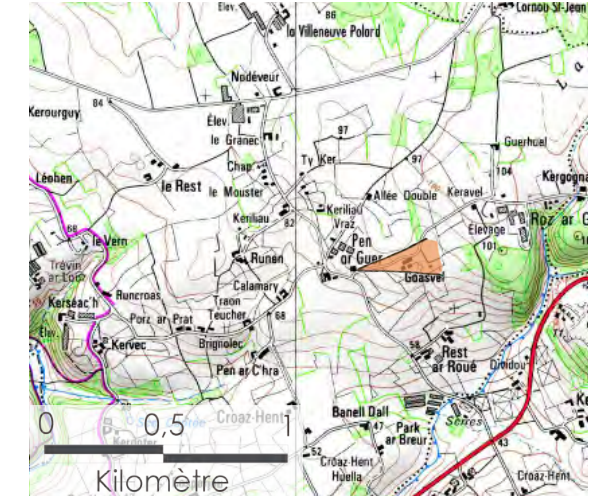
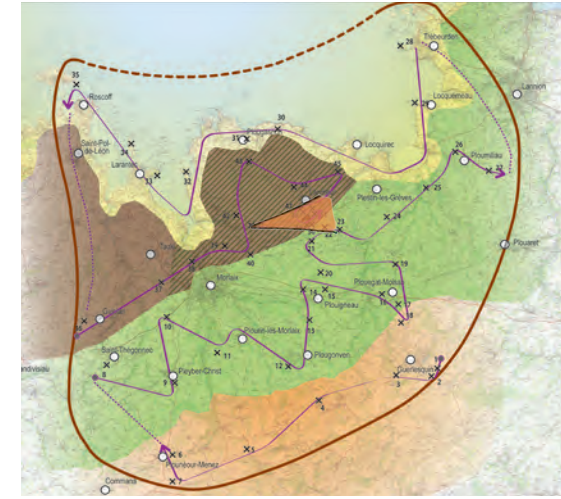
Distance à l'éolienne la plus proche : 4,39 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5,05 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Le plateau de Lanmeur constitue un ensemble plat s'avancant structurellement vers la Manche. Il se compose d'un bocage moyennement dense constitué autour de boisements épars en pastille, formant une imbrication de volumes boisés qui viennent globalement fermer les vues. Dans ce labyrinthe végétal qui tend parfois à s'ouvrir, de nombreux hameaux viennent s'inscrire dans le champ visuel, bordant les petites routes sinueuses qui les relient entre eux et drainent le territoire, comme le montre ce point de vue pris depuis le coteau Nord de la vallée du Dourduff, particulièrement habité.

Le photomontage témoigne de l'effet intégrateur du bocage : les effets d'écran ne permettent pas de voir les éoliennes du projet de Lanmeur malgré leur proximité.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 42 : Sur la route Lanmeur / Plouezoc'h

Particularité : Vue proche, vue depuis le plateau de Lanmeur, vue depuis un lieu habité, vue dynamique et statique

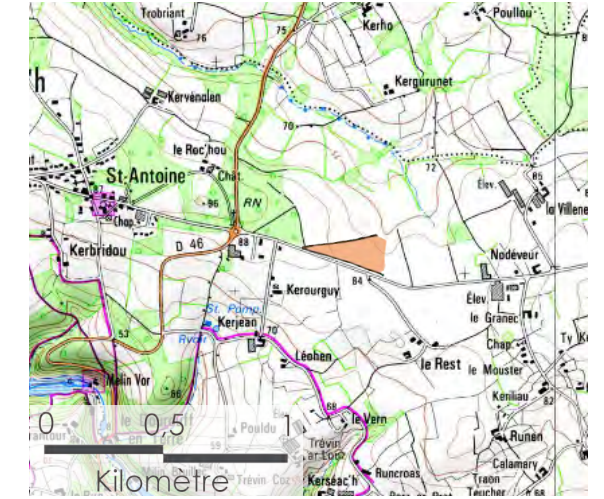
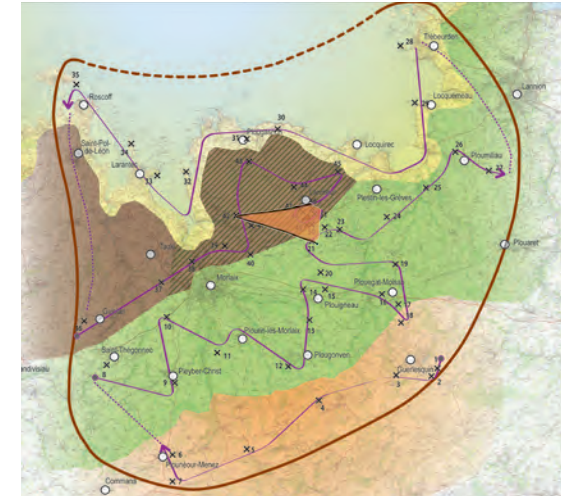
Distance à l'éolienne la plus proche : 5,73 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6,29 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Le plateau de Lanmeur constitue un ensemble plat s'avancant structurellement vers la Manche. Il se compose d'un bocage moyennement dense constitué autour de boisements épars en pastille, formant une imbrication de volumes boisés qui viennent globalement fermer les vues. A l'écart, les parcelles cultivées (légumes, prairies et céréales) et les vestiges des haies bocagères montrent des ouvertures plus importantes permettant de grands dégagements visuels en direction du projet de Lanmeur.

Les éoliennes du parc sont visibles sur l'horizon, mais elles sont en grande partie masquées par les arbres qui entourent les exploitations agricoles et les lisières boisées. Les effets de masque atténuent leur présence dans le paysage. Il n'y a pas d'effet de rupture d'échelle sur ce point de vue.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 43 : Depuis la RD46 (Plougasnou/Morlaix)

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis le plateau de Lanmeur, vue depuis un axe fréquenté, vue dynamique

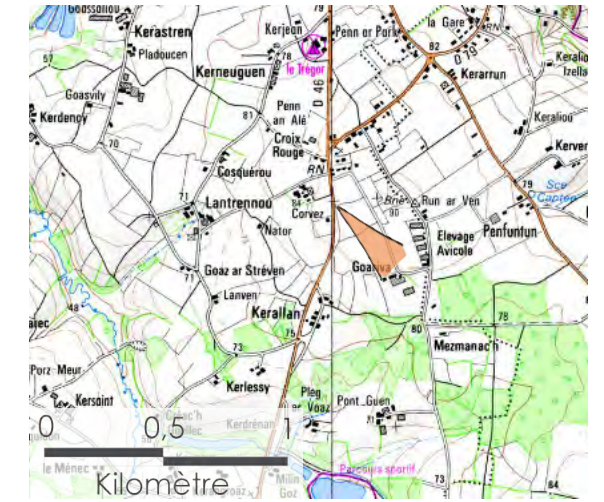
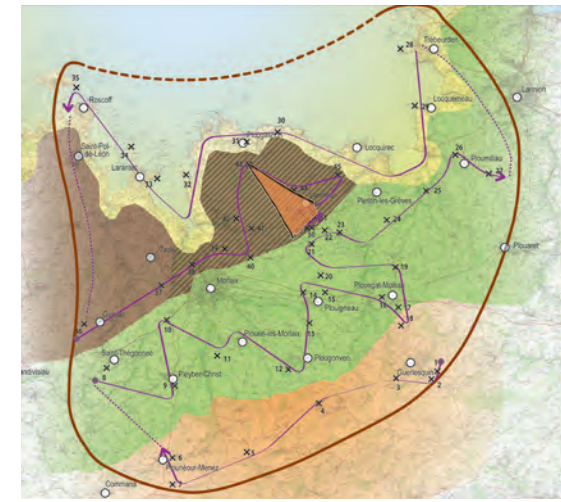
Distance à l'éolienne la plus proche : 7,02 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7,03 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Proche du point de vue précédent, ce photomontage montre que même sur les zones les plus ouvertes, le plateau de Lanmeur montre peu de visibilité sur les éoliennes du projet de Lanmeur, celles-ci étant dissimulées par les effets de topographie et les effets de masque bocager. Les haies d'arrière-plan occultent en effet une partie des machines, les rendant peu visibles dans le paysage.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 44 : Depuis la RD78 (Plougasnou/Lanmeur)

Particularité : Vue proche, vue depuis le plateau de Lanmeur, vue depuis un axe fréquenté, covisibilité avec deux édifices protégés, vue dynamique

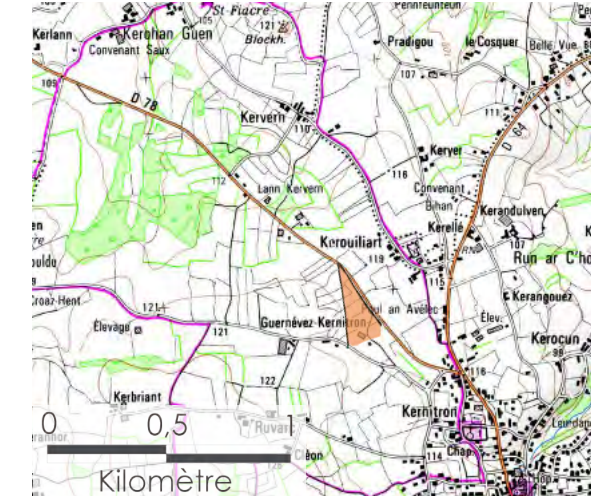
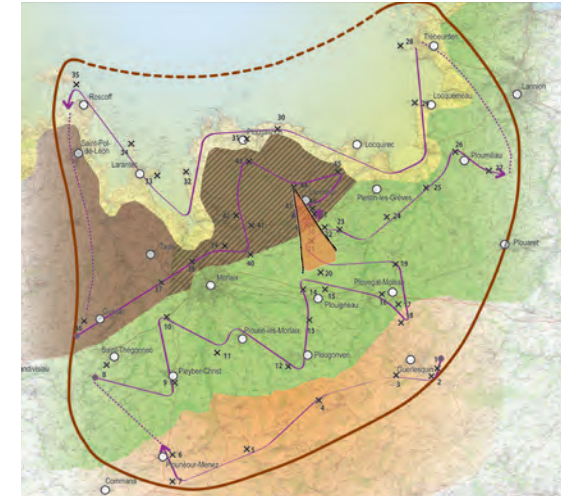
Distance à l'éolienne la plus proche : 2,81 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 3,15 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Reliant les bourgs de Plougasnou à Lanmeur, la RD78 permet des vues longues sur le paysage du fait de la couverture légumière et macro-bocagère du plateau de Lanmeur. Depuis cet axe routier, les clochers élancés de l'église de Lanmeur (2) et de la chapelle de Kernitron (3) jouent le rôle de point de repère et de point d'appel visuel, marquant la position du bourg au bout de la route.

Le parc de Lanmeur se distingue entre les masses arborées qui ponctuent les talus des parcelles céréalières du plateau. Malgré la proximité, la taille ressentie des machines n'est pas très grande, les éoliennes restent à l'échelle des premiers plans sans être prédominantes dans le paysage.

Leur visibilité depuis ce point de vue atteste des effets de covisibilité avec l'église de Lanmeur et la chapelle de Kernitron, protégées au titre des monuments historiques.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 45 : Depuis la chapelle Notre-Dame-de-la-Joie

Particularité : Vue lointaine, vue depuis le plateau légumier du Trégor, covisibilité avec un édifice protégé (9), vue dynamique et statique

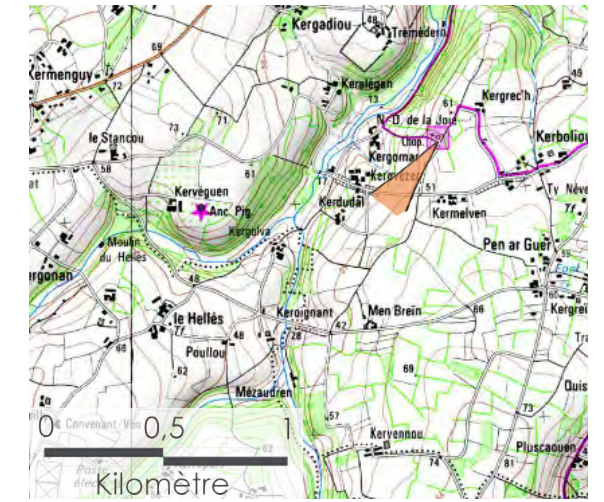
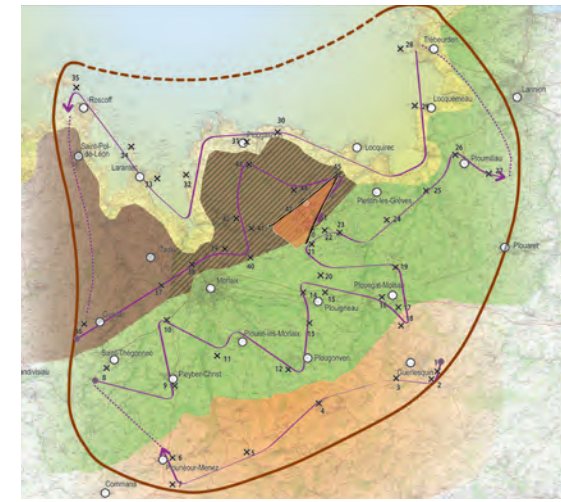
Distance à l'éolienne la plus proche : 4,66 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5,45 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

La Chapelle-Notre-Dame de la Joie est construite sur le coteau Est de la vallée qui va de Lanmeur à la Manche. Bien qu'entourée de végétation, comme le montre la présence d'une haie sur le bord droit du panorama, elle dispose d'un accès qui bénéficie de vues longues et dégagées du fait du contexte ouvert du plateau légumier, et du fait de sa position en hauteur.

Le parc de Lanmeur est visible sur la ligne d'horizon. La ligne qu'il forme semble hétérogène du fait des effets perspectifs mais le parc forme un objet localisé de faible emprise. Aucun autre parc éolien n'est compris dans le champ visuel depuis ce point de vue.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 46 : Depuis la sortie Sud-Est de Lanmeur

Particularité : Vue proche, vue depuis un lieu habité, vue depuis un axe très fréquenté, vue dynamique

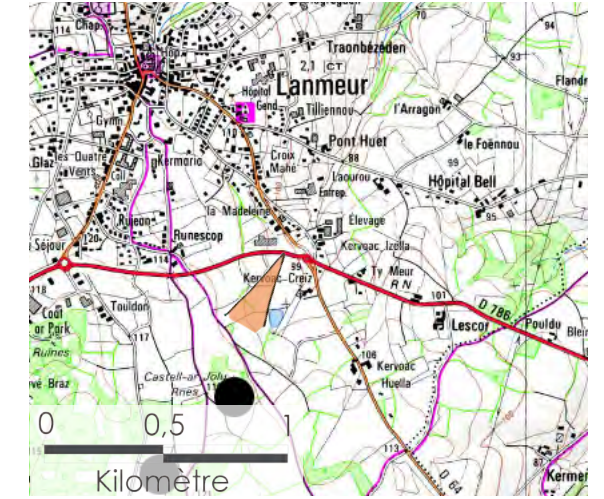
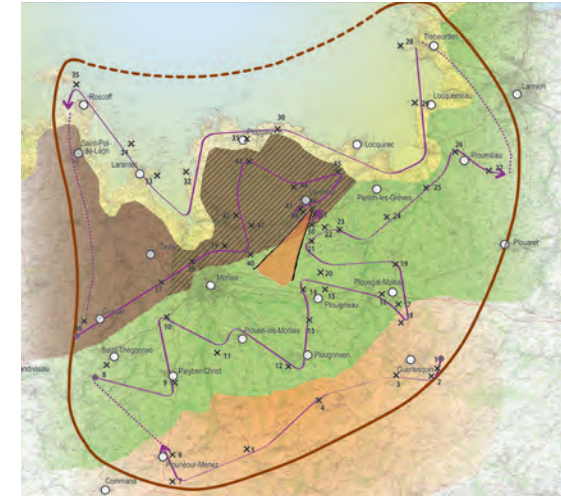
Distance à l'éolienne la plus proche : 0,69 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 1,51 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Depuis l'autre accès de bourg par la RD786, le paysage se fait légèrement plus ouvert, comme le montre cette vue qui permet de voir distinctement les trois éoliennes du projet de Lanmeur. Du fait de leur proximité, celles-ci apparaissent prédominantes dans le paysage et composent une ligne oblique qui se lit nettement dans le paysage.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 47 : Depuis la sortie Sud-Ouest de Lanmeur

Particularité : Vue proche, vue depuis un lieu habité, vue depuis un axe très fréquenté, vue dynamique

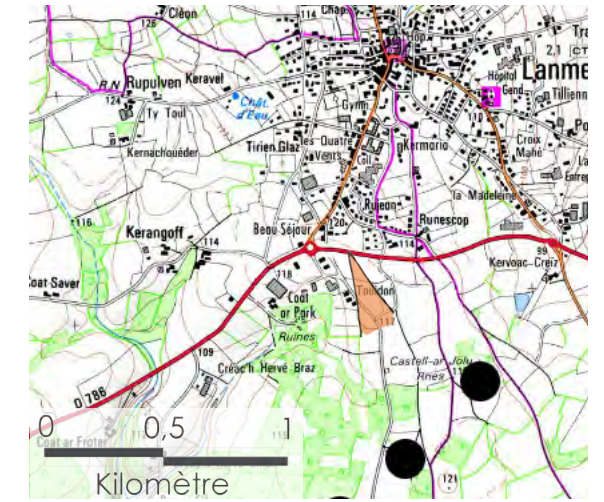
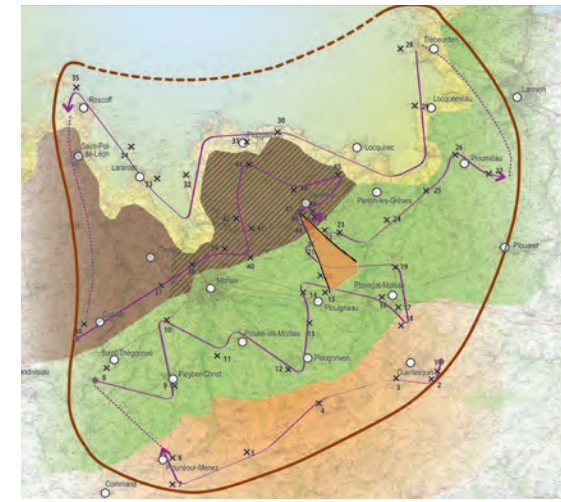
Distance à l'éolienne la plus proche : 0,93 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 1,16 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Permettant de relier Lannion à Morlaix, la RD786 se caractérise par un gabarit relativement large et une certaine perméabilité visuelle, ses abords de voie étant tantôt cloisonnés par des jeux de haies, tantôt ouverts sur les cultures de plein champ qui habillent le plateau de Lanmeur. Cette voie contourne par le Sud le bourg de Lanmeur, rythmée dans son tracé par la présence de giratoires.

Les trois éoliennes du projet de Lanmeur sont visibles, surmontant la trame végétale qui structure les lieux. Les haies dissimulent une partie des mats et des pales, avec un effet dépendant de la distance : l'éolienne la plus proche est la plus perceptible et prédominante dans le paysage, tandis que la plus éloignée se fait plus discrète.

Cette vue témoigne également de la perception des résidences construites en périphérie de bourg, et notamment celles dont les façades s'ouvrent vers le Sud sans que la végétation du jardin n'arrête les regards.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 48 : Depuis le lieu-dit Touldon

Particularité : Vue riveraine, vue depuis le plateau légumier de Lanmeur, vue dynamique et statique

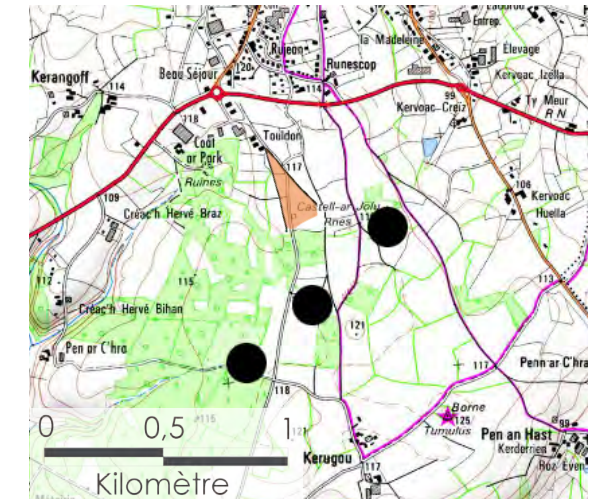
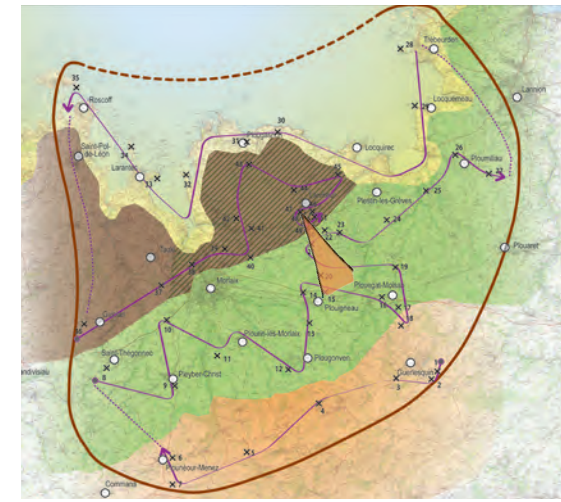
Distance à l'éolienne la plus proche : 0,63 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 0,92 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Situé en sortie de Lanmeur, de l'autre côté du contournement, le lieu-dit de Touldon se compose de trois résidences aux façades orientées vers le projet de Lanmeur, comme le montre ce photomontage pris en sortie de hameau, sur la route principale, à l'endroit de la maison la plus exposée.

Du fait de la proximité, les éoliennes sont visibles au-dessus de la trame bocagère qui compose les lieux, même si une grande partie des mats est dissimulée par la végétation.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 49 : Depuis le lieu-dit Kerugou

Particularité : Vue riveraine, vue depuis le plateau légumier de Lanmeur, vue depuis un itinéraire touristique, vue dynamique et statique

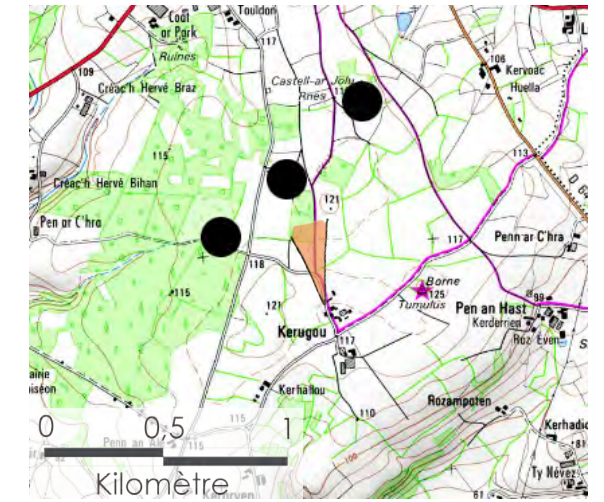
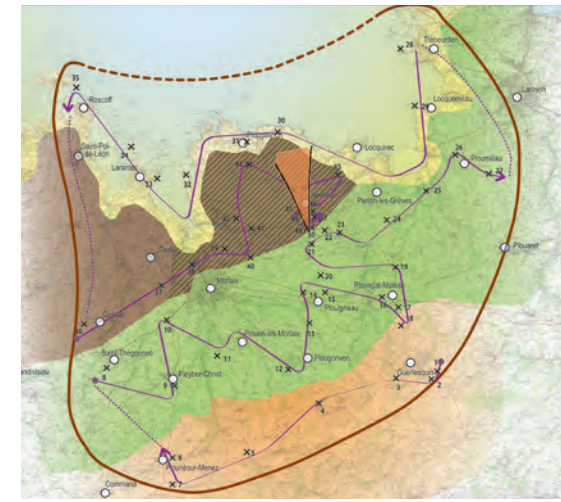
Distance à l'éolienne la plus proche : 0,53 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 0,85 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Pris depuis l'accès aux propriétés de Kerugou, hameau riverain du projet, ce photomontage illustre la perception des éoliennes en tenant compte de la visibilité maximale vers la zone d'implantation potentielle (pas de haie en premier plan, contrairement aux perceptions depuis les jardins bordés de végétation).

Les trois éoliennes sont visibles au-dessus du maillage bocager, même si les peupleraies viennent dissimuler une partie des mats et des pales.

De manière générale, les façades des résidences ne sont pas tournées vers le projet, puisqu'elles s'ouvrent essentiellement vers l'Est et l'Ouest.



Vue 50 : Depuis le tumulus dit Tossen-ar-Chonifled

Particularité : Vue proche, vue depuis le plateau de Lanmeur, covisibilité avec un édifice protégé (1), vue statique

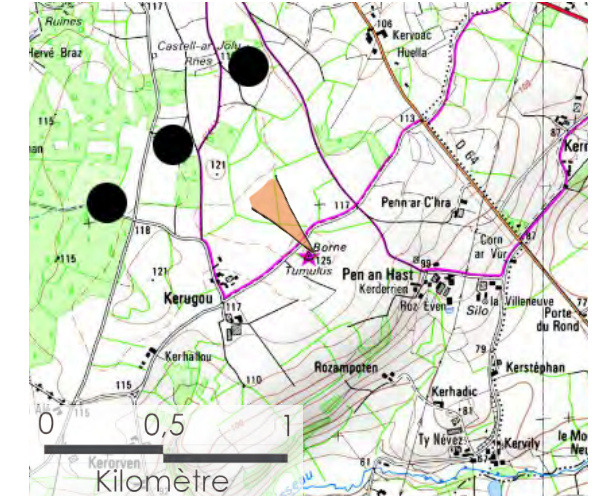
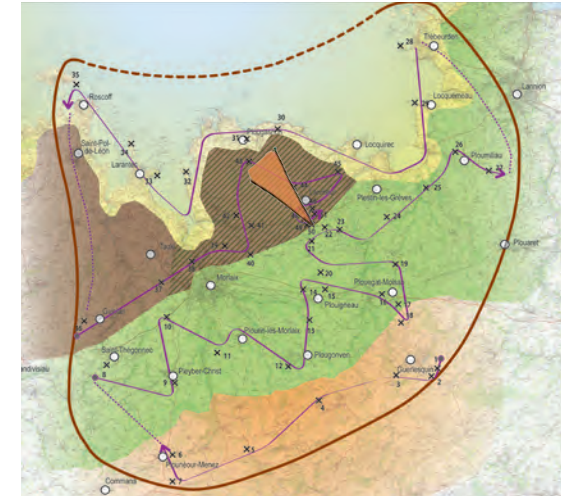
Distance à l'éolienne la plus proche : 0,75 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 0,88 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Le tumulus dit Tossen-ar-Chonifled est l'édifice protégé au titre des monuments historiques le plus proche du projet de parc éolien de Lanmeur. Bordé par un chemin bocager, il est accessible par un sentier de randonnée (GRP du Tour du Pays de Morlaix) aux vues cloisonnées par les arbres.

La densité de la végétation (ici hivernale) limite fortement les vues sur les éoliennes de Lanmeur et donc les covisibilités avec l'édifice.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue 50bis : Depuis le tumulus dit Tossen-ar-Chonifled

Particularité : Vue proche, vue depuis le plateau de Lanmeur, covisibilité avec un édifice protégé (1), vue statique

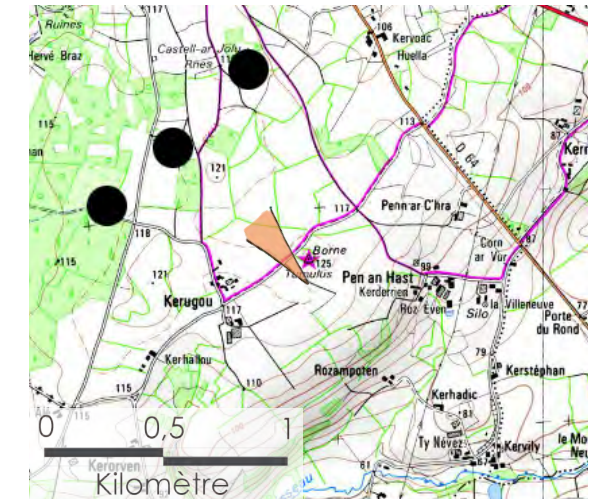
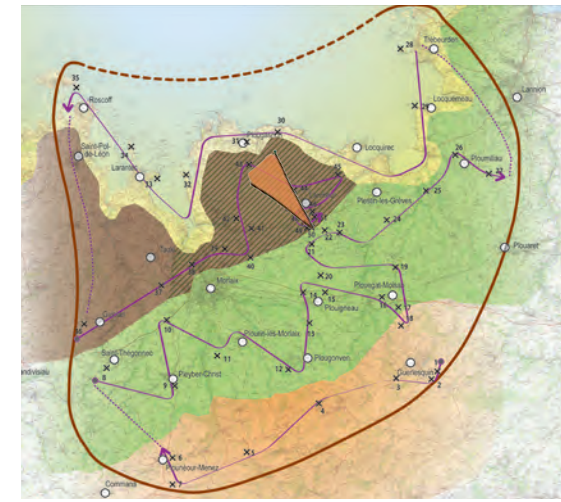
Distance à l'éolienne la plus proche : 0,75 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 0,88 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Ce photomontage présente un autre point de vue sur le tumulus dit Tossen-ar-Chonifled, pris depuis une parcelle cultivée dont la dimension favorise un certain recul visuel et permet de voir les éoliennes de Lanmeur sur l'horizon.

Relativement proches, elles dressent une ligne presque horizontale qui répond à l'orientation des haies de la parcelle. Elles sont prédominantes dans le paysage, entrant en comparaison d'échelle avec les arbres en premier plan.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

**PROJET EOLIEN DE LANMEUR
PHOTOMONTAGES
(CHEMIN)**

LEGENDE

Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes du projet de Lanmeur
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite du périmètre éloigné

Photomontages

- × Localisation de la prise de vue du photomontage
- ➔ Ordre de présentation des photomontages

Contexte éolien

- ★ Parc existant
- Parc accordé ou en construction
- ▲ Parc en projet ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale
- Parc en projet avec dépôt de permis de construire, n'ayant pas reçu l'avis de l'Autorité Environnementale

Parcs éoliens

- Parc de Ty-Ru (à 6 km)
- Projet de Plouigneau - Kernebet (à 6 km)
- Parc de Lannéanou - Kermadéen (à 6 km)
- Parc de Plourin-lès-Morlaix - Coscoat (à 15 km)
- Parc de Coat-Conval (à 15 km)
- Parc de Saint-Thégonnec (à 16 km)

Unités paysagères

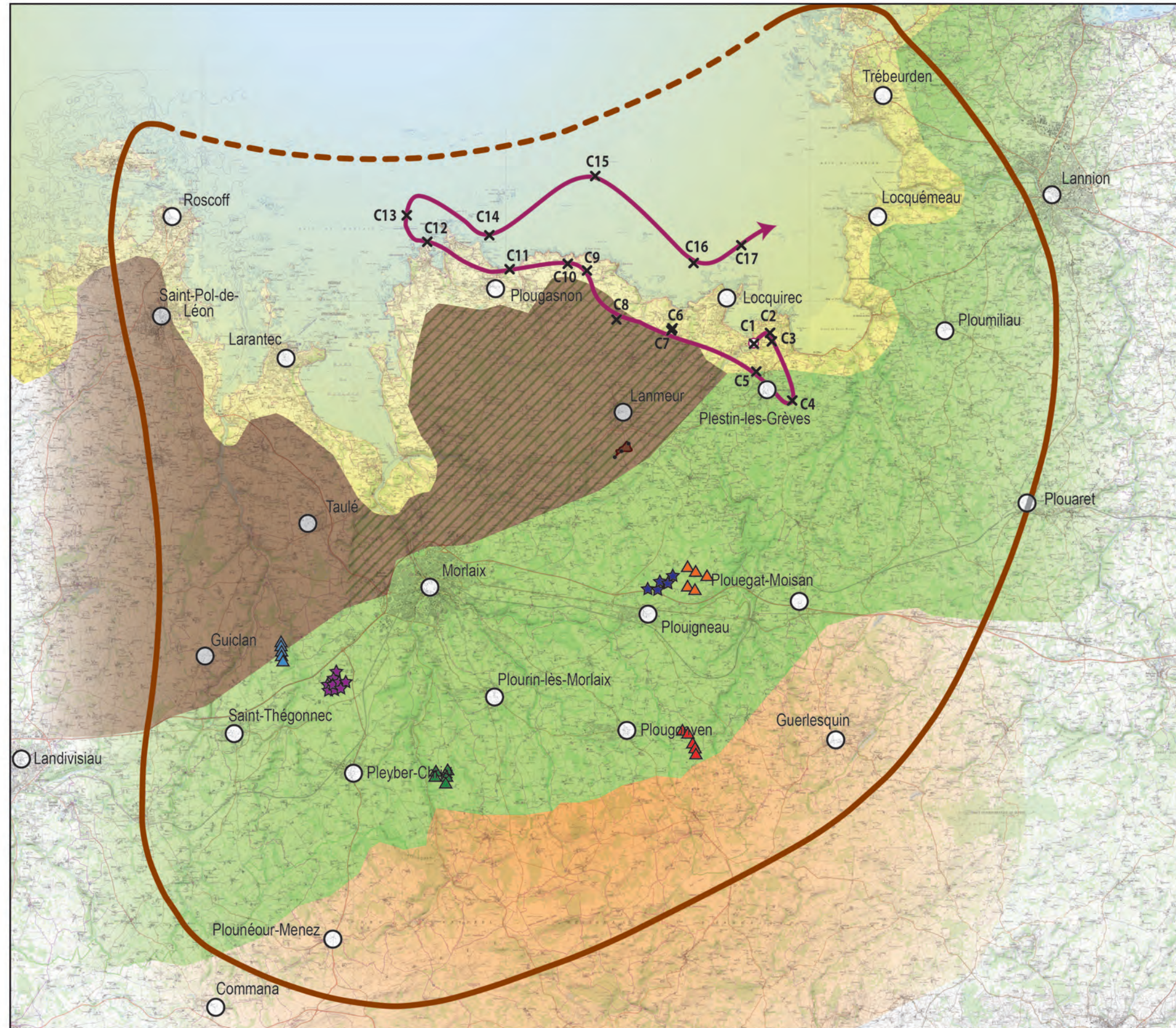
- Côte granitique déchiquetée ouverte sur la Manche
- Plateau légumier de la ceinture dorée (Trégor et Léon)
- Influences bocagères sur le plateau du Trégor
- Vallées encaissées du bocage breton
- Les étendues perchées des Monts d'Arrée

ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR

ECHELLE : 0 5 10
Kilomètres



Espace **plan&terre**
2 rue Amédéo Avogadro
49070 Beaucouzè
Tél : 02 41 72 17 30
Fax : 02 41 72 14 18
E-mail : agence@vudici.fr
Internet : www.vudici.fr



Vue C1 : Depuis le GR34, dans l'Anse de Porz Morvan

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis la côte granitique, vue depuis un itinéraire touristique (GR34), vue statique

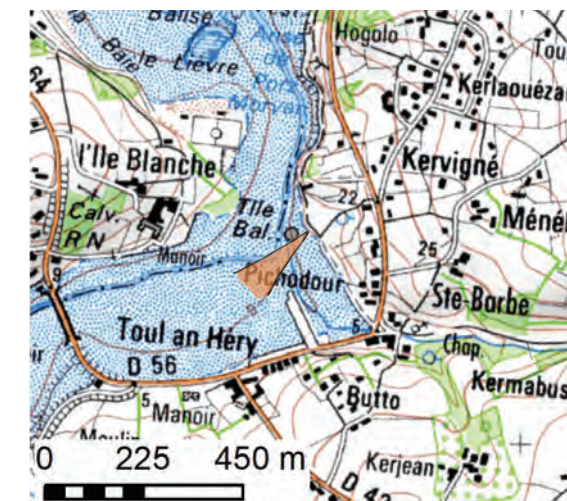
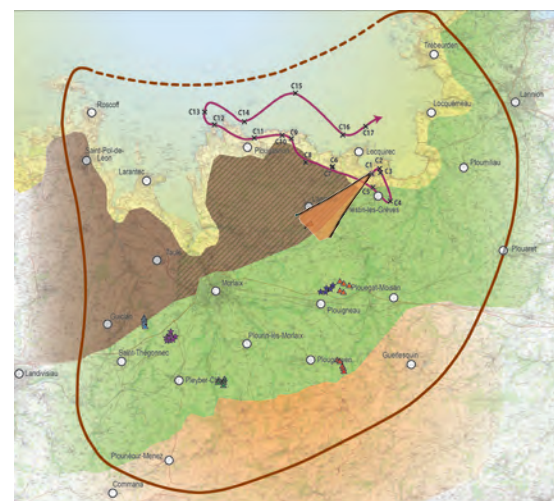
Distance à l'éolienne la plus proche : 6,97 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7,78 km

Nombre d'éoliennes visibles : 2

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Le port de Toul an Héry situé dans l'Anse de Porz Morvan est un ancien port de commerce, aujourd'hui devenu port de plaisance, qui se caractérise par la présence de nombreuses vieilles demeures d'armateurs, témoignage d'une activité passée. Le sentier de Grande Randonnée 34 permet aux randonneurs de découvrir ce patrimoine particulier dans un paysage relativement peu ouvert sur l'extérieur.

En effet, depuis ce point de vue, le relief et la végétation qui le recouvre permet de dissimuler partiellement le projet de Lanmeur. Ceci permet aux éoliennes d'être identifiables uniquement par le mouvement des pales au-dessus de la ligne d'horizon.



Vue C2 : Depuis le GR34, au Nord du hameau Ménéhaz

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis la côte granitique, vue depuis un point haut, vue depuis un itinéraire touristique (GR34), vue statique

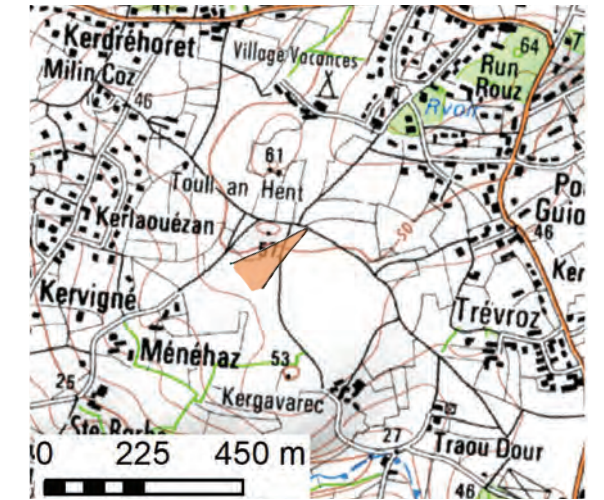
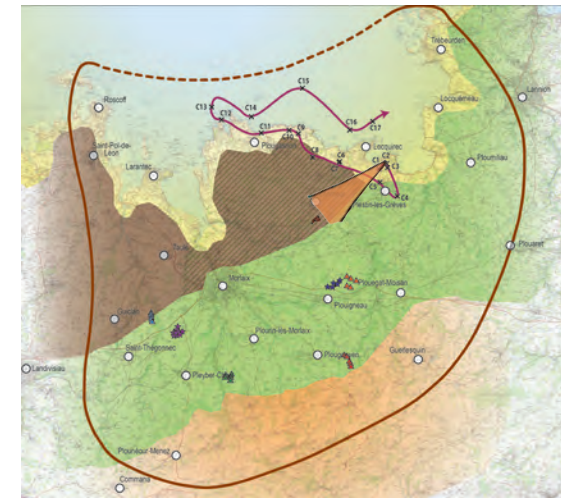
Distance à l'éolienne la plus proche : 7,78 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 8,59 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Autour de Plestin-les-Grèves, à l'interface entre terre et mer, le relief s'accroît ponctuellement, offrant çà et là des vues larges et dégagées en direction du Sud.

Prise depuis un sentier de randonnée, cette vue témoigne de la perception des randonneurs. Ainsi, le projet de Lanmeur vient ajouter un motif éolien sur l'horizon, créant des effets cumulés avec les parcs de Ty Ru et de Plouigneau-Kernebet, tout en conservant son propre champ visuel. Le projet de Lanmeur forme ici une ligne très ramassée, orientée de la même manière que les lignes de forces paysagères.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue C3 : Depuis un chemin rural au lieu-dit Kergavarec

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis la côte granitique, vue depuis un point haut, vue statique

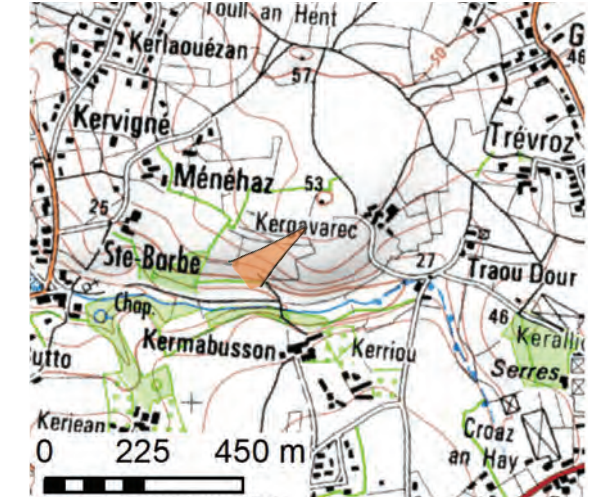
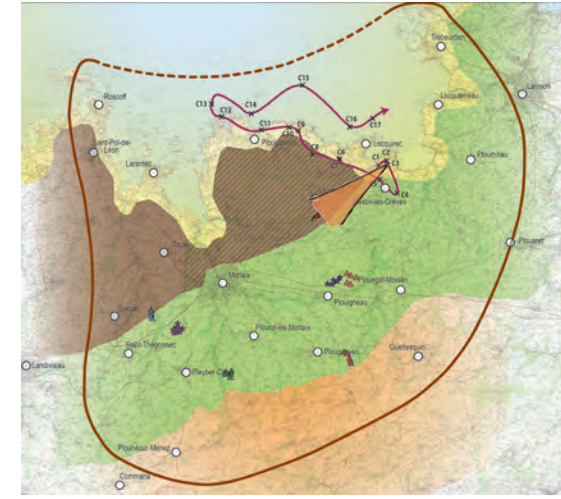
Distance à l'éolienne la plus proche : 7,56 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 8,37 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Prise non loin de la vue précédente, cette vue témoigne de la perception du projet depuis les hauteurs des crêtes entourant le bourg de Plestin-les-Grèves.

Le projet de Lanmeur forme une ligne très ramassée, orientée de la même manière que les grandes lignes du paysage, qui limite l'emprise visuelle du projet sur l'horizon. En formant un élément ponctuel dans le paysage, le projet de Lanmeur se lit très bien dans le paysage.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue C4 : Depuis le lieu-dit Toul Yen, à Plestin-les-Grèves

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis les hauteurs des vallées encaissées du bocage, vue touristique (gîte rural), vue dynamique

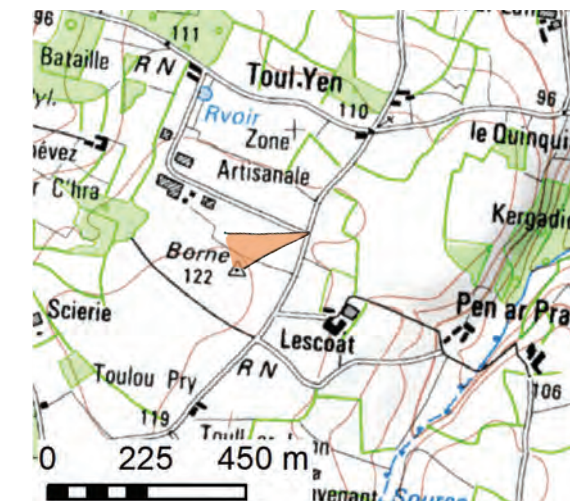
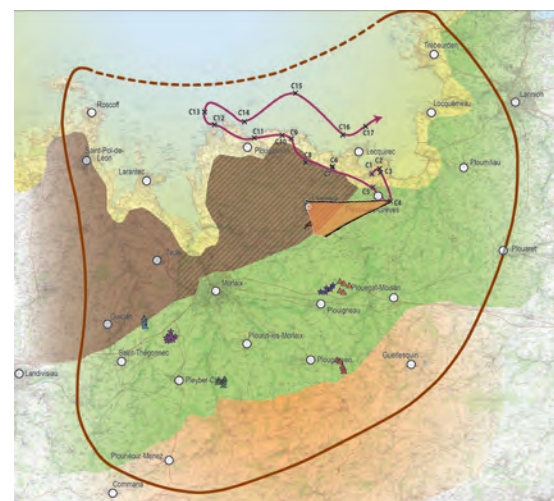
Distance à l'éolienne la plus proche : 7,40 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 8,12 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

A l'interface entre les unités paysagères des vallées encaissées du bocage breton et de la côte granitique, les haies bocagères se présentent de manière systématique autour des parcelles, comme le montre ce point de vue.

Le projet de Lanmeur est ici entièrement dissimulé par cette végétation bocagère.

A noter que cette vue se situe à proximité d'un gîte rural à destination des touristes.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue C5 : Depuis le GR34, aux abords du bourg de Plestin-les-Grèves

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis les hauteurs des vallées encaissées du bocage, vue depuis un itinéraire touristique, vue statique

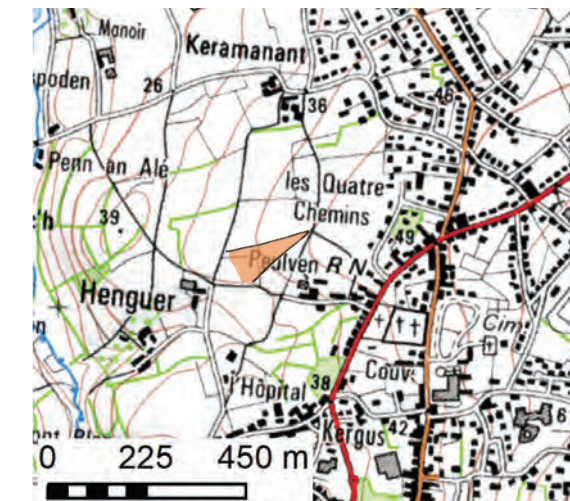
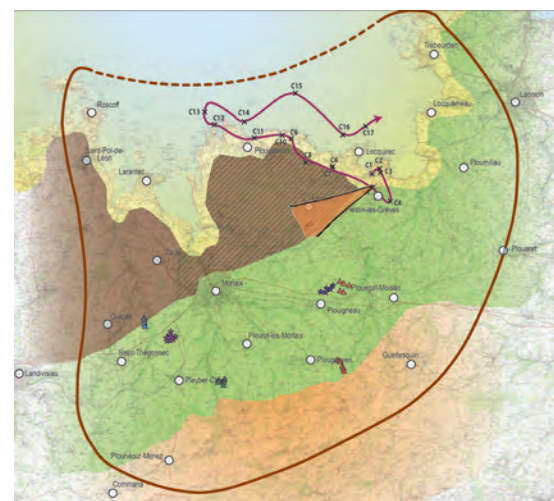
Distance à l'éolienne la plus proche : 6,39 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 7,18 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Le bourg de Plestin-les-Grèves s'est construit aux abords de ruisseau de Dour Meur, sur les hauteurs des versants. De ce fait, les abords du bourg bénéficient de vues larges et dégagées sur l'horizon, comme le montre ce point de vue, pris depuis un sentier de randonnée.

D'ici, le projet de Lanmeur est nettement visible au-dessus de la ligne d'horizon, dressant une ligne de trois machines qui semble régulière. La hauteur des pales et de mâts ne crée pas de rupture d'échelle.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue C6 : Depuis la D64, à hauteur du hameau de Kerilly (Guimaëc)

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis la côte granitique, vue depuis un sentier touristique, vue depuis une voie fréquentée, vue dynamique

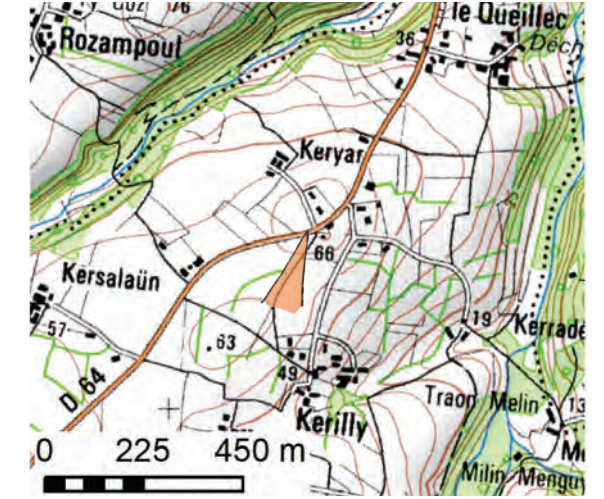
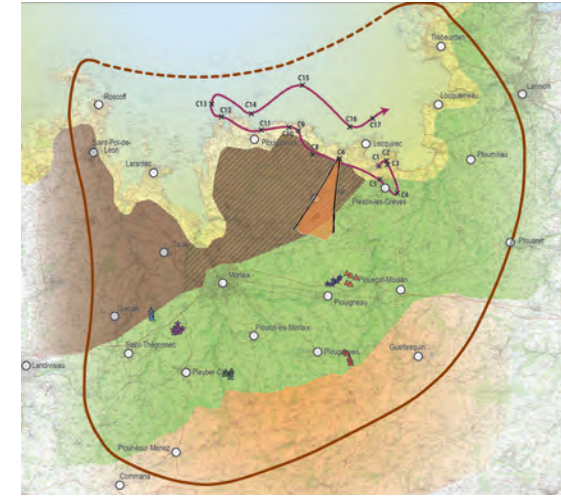
Distance à l'éolienne la plus proche : 5,48 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6,22 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Ce photomontage montre la perception du projet depuis la RD64, qui relie Locquirec à Lanmeur. Cet axe est implanté sur une ligne de crête permettant aux automobilistes de disposer de vues relativement dégagées sur les côtés et en surplomb.

Le projet de Lanmeur est ici très visible au dessus de la ligne d'horizon et se déconnecte des parcs de Plouigneau - Kernebet et de Ty-Ru. Il reste relativement prégnant dans le paysage, notamment lié à la proximité (environ 5km) et à l'ouverture visuelle du premier plan.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue C7 : Depuis la D64 et le GR34, à hauteur du hameau de Kerilly (Guimaëc)

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis la côte granitique, vue depuis un sentier touristique, vue depuis une voie fréquentée, vue dynamique

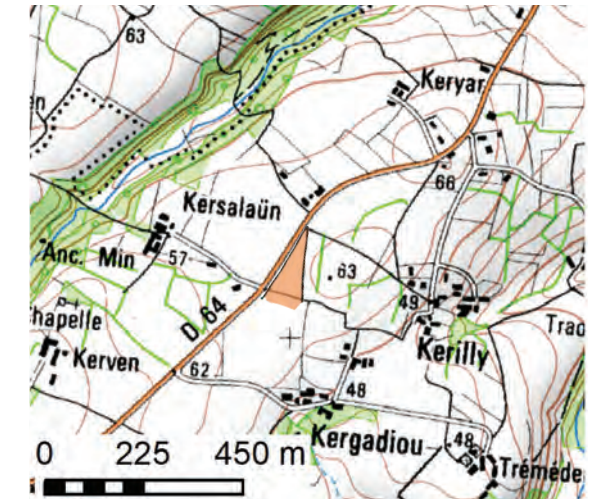
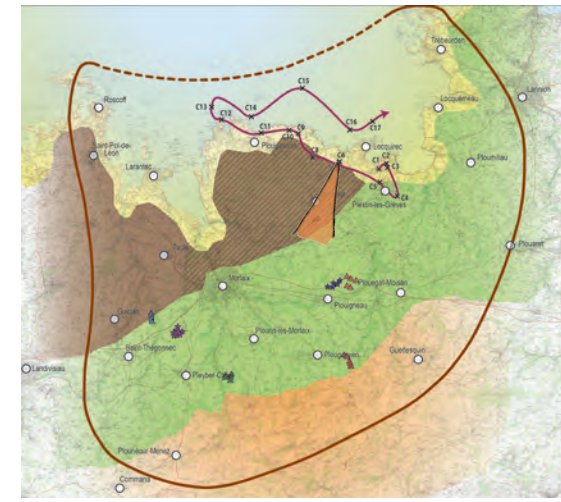
Distance à l'éolienne la plus proche : 5,20 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 5,39 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Ce photomontage montre la perception du projet depuis la RD64 et le GR34, entre Locquirec à Lanmeur. Cette vue présente les mêmes caractéristiques que précédemment. De ce fait, la perception du projet reste identique bien que la topographie et la végétation viennent dissimuler un peu plus les machines du projet.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue C8 : Vue depuis le Nord du lieu-dit Christ (Guimaëc)

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis le plateau bocager du Trégor, vue ouverte, vue dynamique

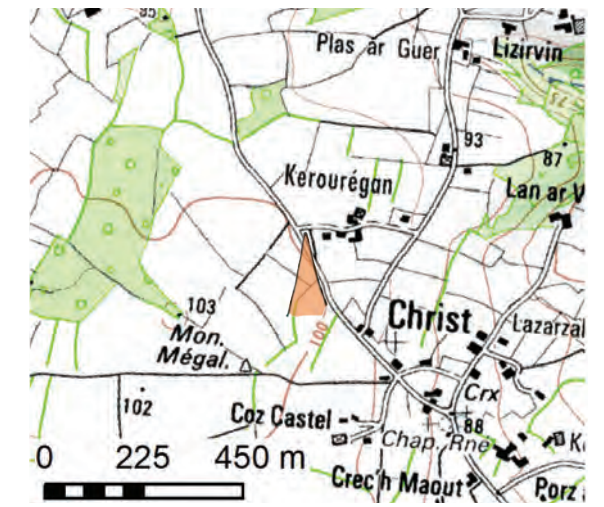
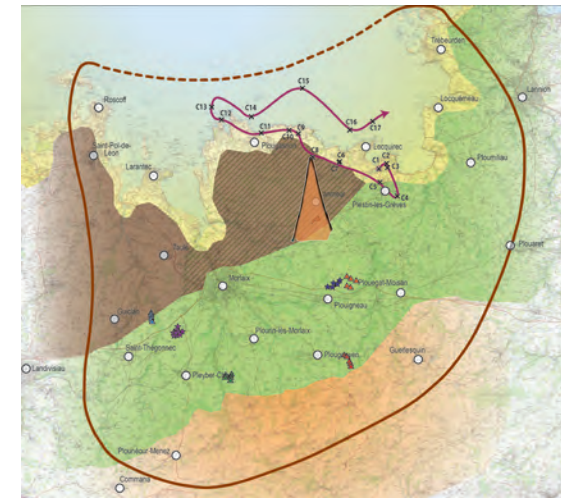
Distance à l'éolienne la plus proche : 5,66 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 6,19 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- - - - -> Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru

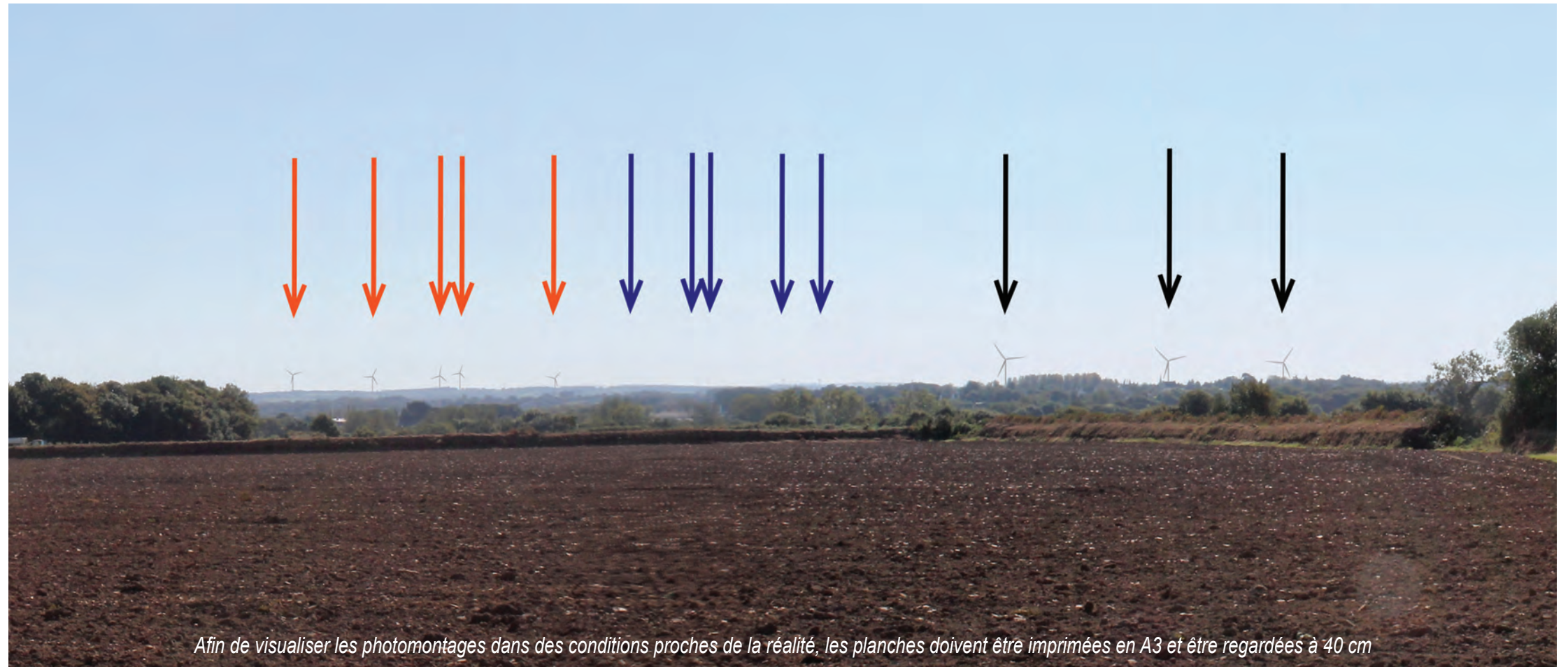


Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

A l'interface entre la côte granitique et le plateau légumier du Trégor, le relief s'adoucit progressivement et le paysage reste relativement ouvert, comme le montre cette vue. La particularité de ce secteur réside dans la présence de quelques motifs bocagers qui viennent encercler les parcelles légumières. D'ici, le projet de Lanmeur dispose d'une très bonne visibilité dans le paysage en formant une ligne irrégulière et reste prégnant dans le paysage. Il vient compléter et élargir la présence de l'éolien sur l'horizon, sans pour autant se superposer avec les autres projets environnant.



Vue C9 : Vue depuis le hameau de Pen ar Men (Guimaëc)

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis la côte granitique, vue depuis un sentier touristique (petite randonnée), vue dynamique et statique

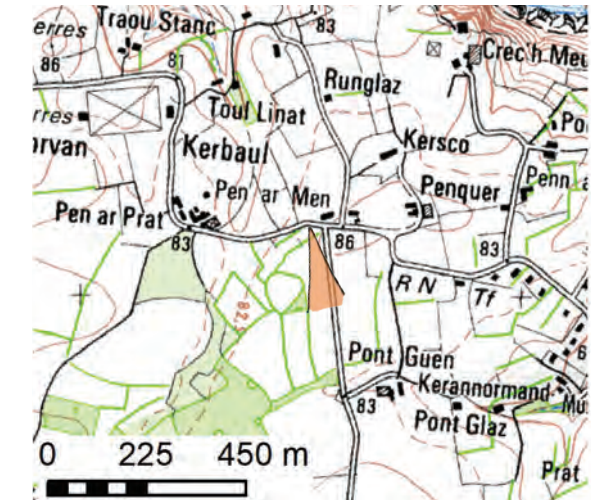
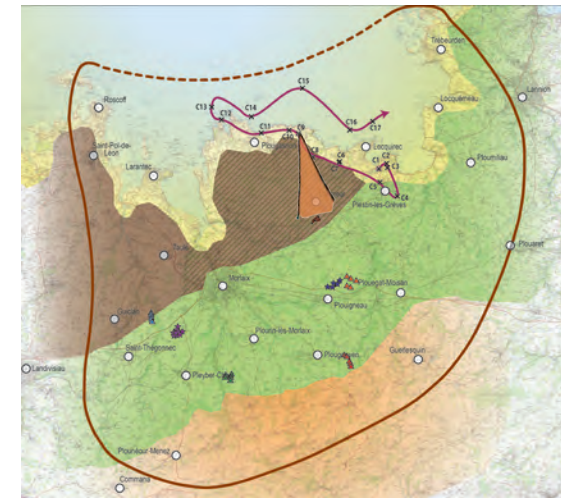
Distance à l'éolienne la plus proche : 7,66 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 8,08 km

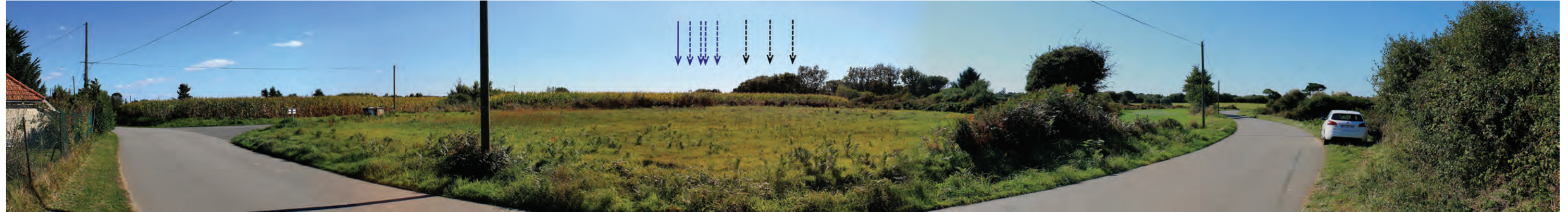
Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Ty-Ru

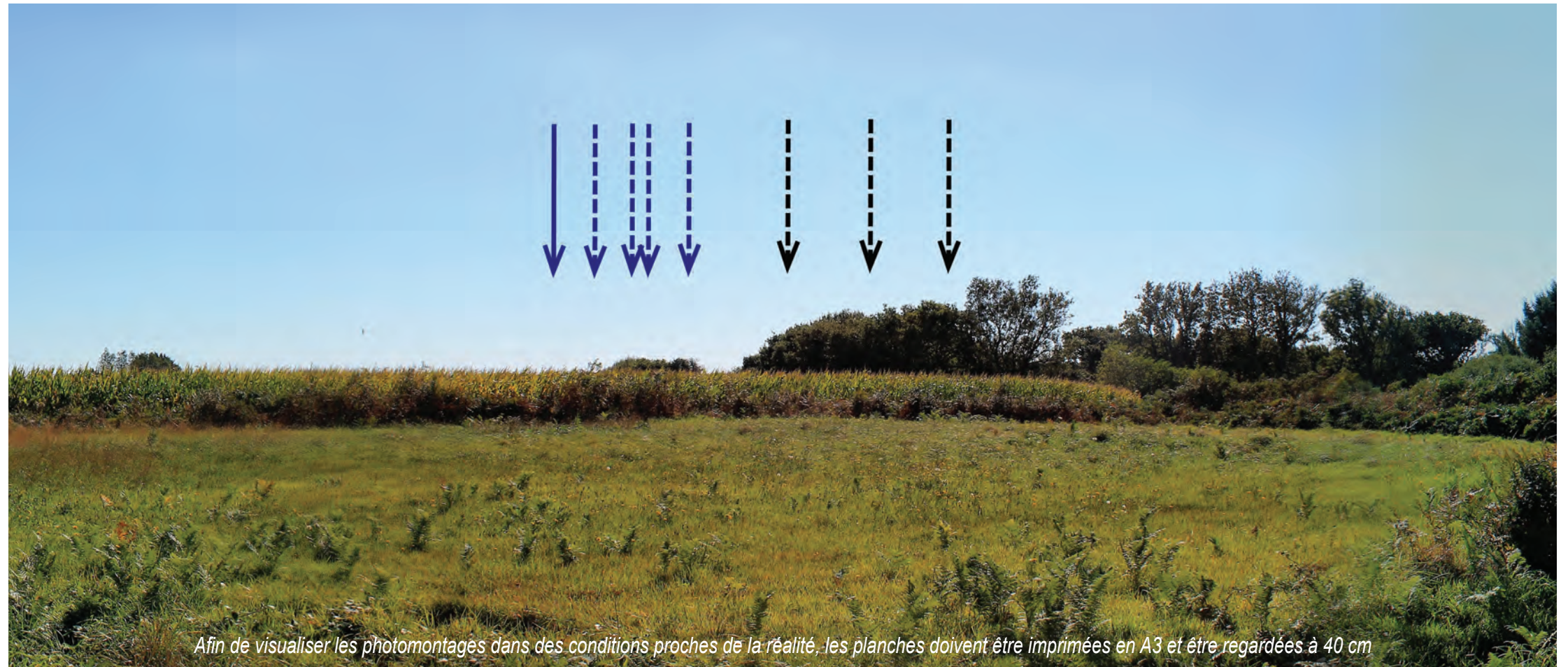


Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Depuis l'arrière de l'unité paysagère de la côte granitique, la topographie et la végétation génèrent, de manière combinée, des écrans visuels comme le montre cette vue. En effet, d'ici le projet est entièrement dissimulé.



Vue C10 : Vue depuis le lieu-dit Kermorvan (Saint-Jean-du-Doigt)

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis la côte granitique, vue ouverte, vue depuis un espace habité, vue dynamique et statique

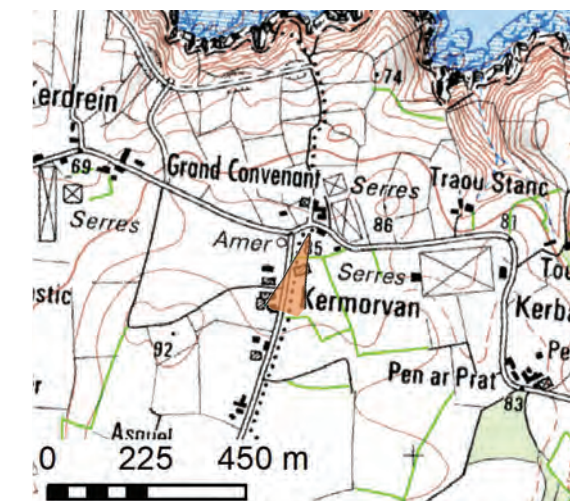
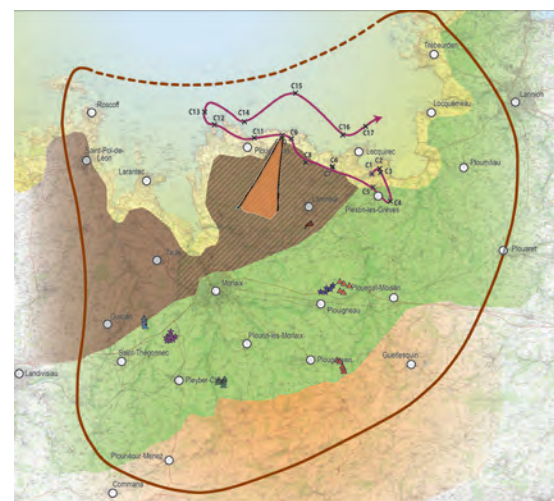
Distance à l'éolienne la plus proche : 8,16 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 8,51 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- - - - -> Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Comme précédemment, le relief et la végétation permettent de générer des écrans visuels qui suffisent à dissimuler le projet de Lanmeur, qui est alors perceptible grâce au mouvement des pales. La saisonnalité des cultures peut permettre de voir le projet de manière plus importante sans pour autant créer un élément imposant dans le paysage.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue C11 : Vue depuis la RD79 et le GR34, à l'Est de Plougasnou

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis la côte granitique, vue depuis un sentier touristique, vue depuis une voie fréquentée, vue dynamique

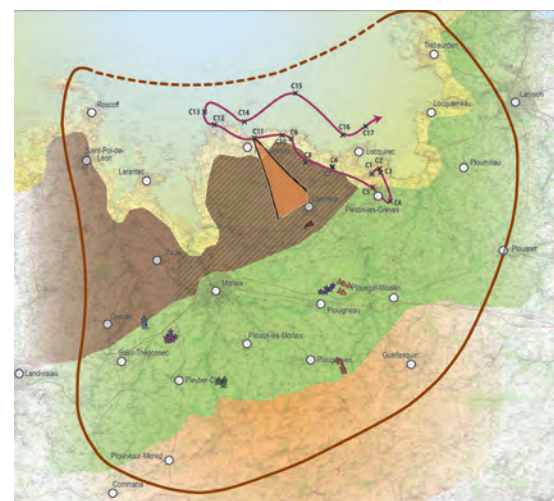
Distance à l'éolienne la plus proche : 9,11 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 9,25 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Le GR34 est un sentier côtier permettant de découvrir l'ensemble du paysage côtier breton. Aux abords de Plougasnou, le relief de la frange côtière au premier plan ne permet pas de bénéficier d'un grand recul pour ouvrir des vues longues. De ce fait, le projet de Lanmeur est entièrement dissimulé depuis ce point de vue.



Vue C12 : Vue depuis la Pointe du Diben

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis la côte granitique, vue depuis un sentier touristique, vue depuis un site protégé, vue statique

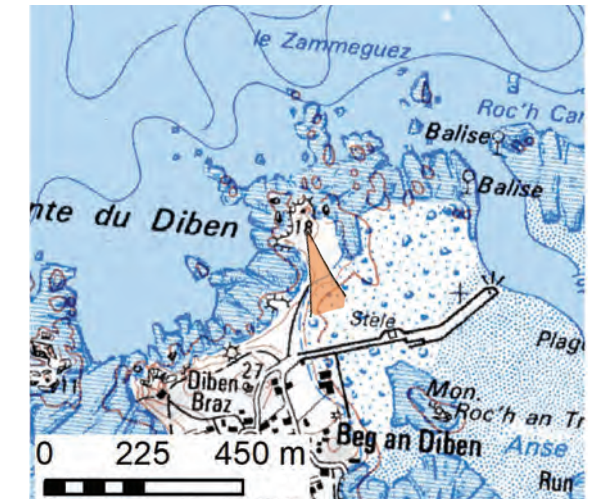
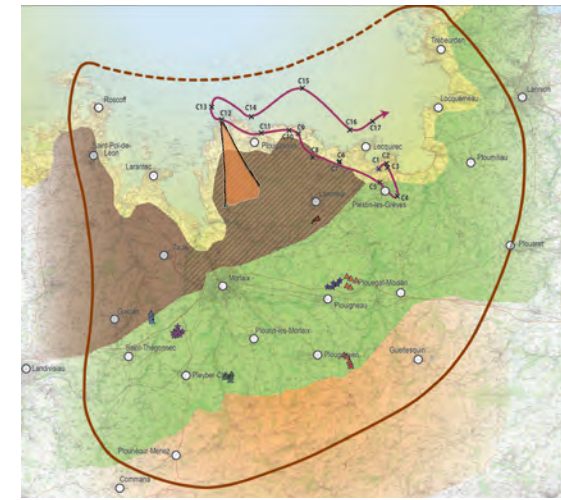
Distance à l'éolienne la plus proche : 12,49 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 12,51 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

La pointe du Diben est un des nombreux sites paysagers protégés du territoire. Il bénéficie d'abords dégagés permettant aux observateurs de bénéficier de vues directes sur les versants côtiers habités ou cultivés. Ces versants permettent de dissimuler dans sa globalité le projet de Lanmeur.



Vue C13 : Vue depuis le milieu maritime, au Nord-Ouest de la Pointe du Diben

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis le milieu maritime, vue dynamique

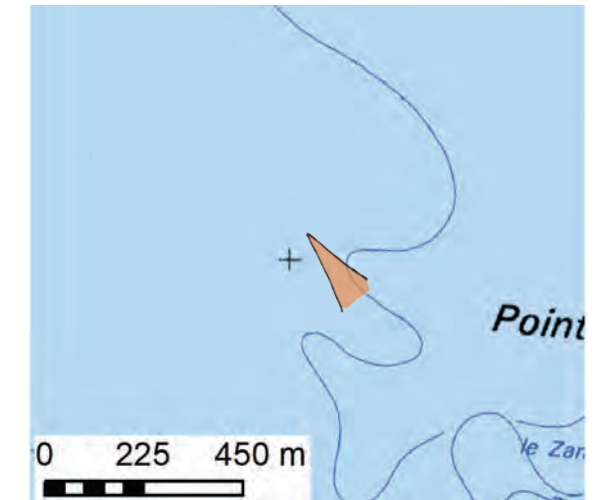
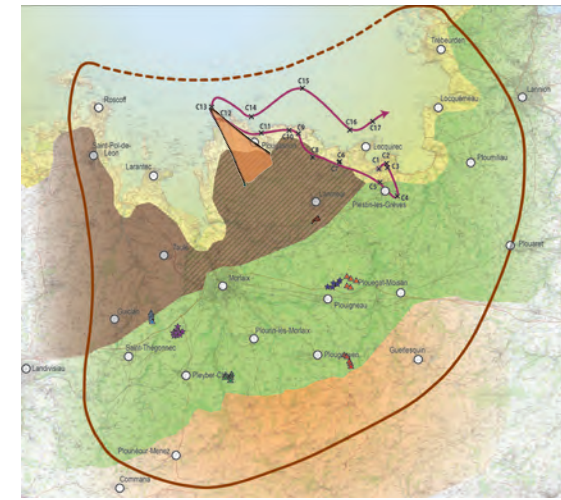
Distance à l'éolienne la plus proche : 13,60 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 13,61 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Commentaire :

Pris à distance comprise entre 8 et 14km, les points de vue présentés ci-après (C13 à C17) témoignent de la perception des navigateurs sur la côte bretonne. Depuis l'espace maritime, la silhouette du relief côtier vient dessiner de nombreuses ondulations permettant d'animer l'horizon et de réduire la profondeur de champ.

En effet, depuis l'espace maritime, le projet est entièrement dissimulé par ce relief et ne présente donc aucun impact visuel. La vue C16 permet de percevoir la pointe des pales en mouvement, mais ne vient pas perturber la lecture du paysage. La vue C14 est la seule qui permet de lire le projet dans sa globalité en formant une ligne régulière, orientée de la même manière que la crête. La faible part visible des éoliennes tend à limiter les effets de rupture d'échelle.



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue C14 : Vue depuis le milieu maritime, à l'Est de Primel-Trégastel

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis le milieu maritime, vue dynamique

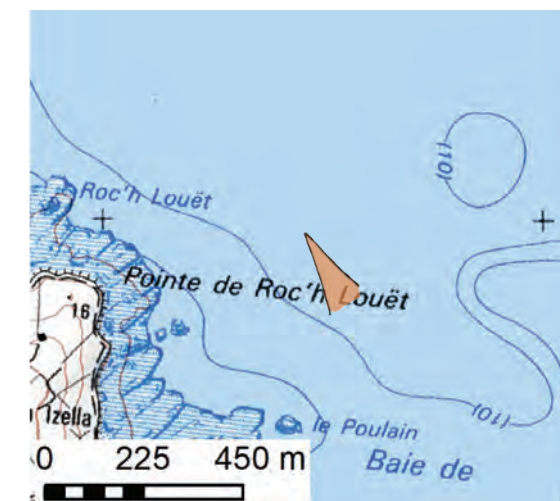
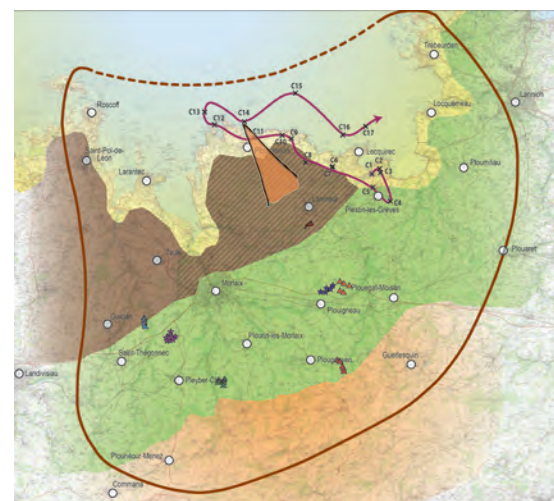
Distance à l'éolienne la plus proche : 10,75 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 10,90 km

Nombre d'éoliennes visibles : 3

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Vue C15 : Vue depuis le milieu maritime

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis le milieu maritime, vue dynamique

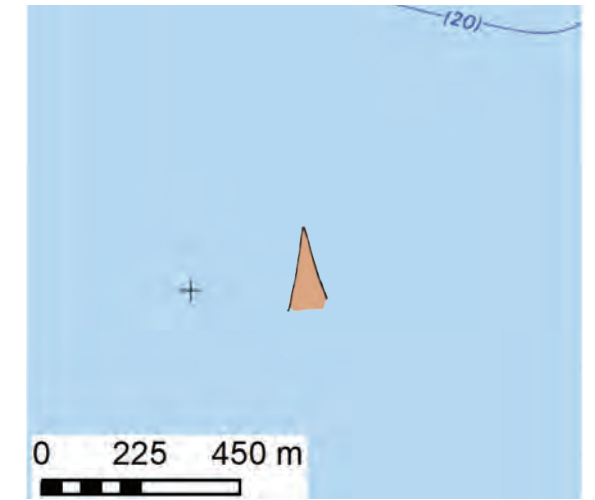
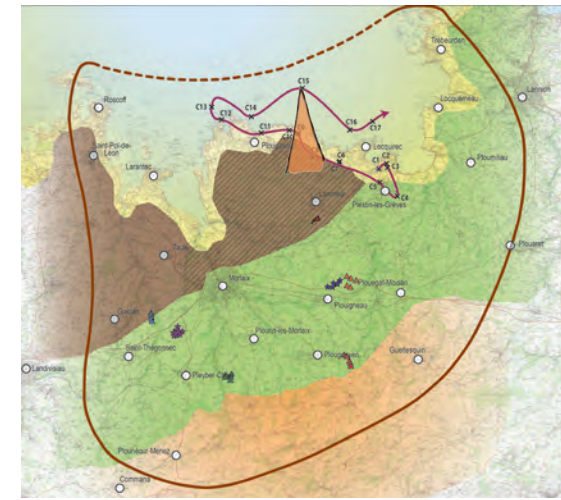
Distance à l'éolienne la plus proche : 11,56 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 12,05 km

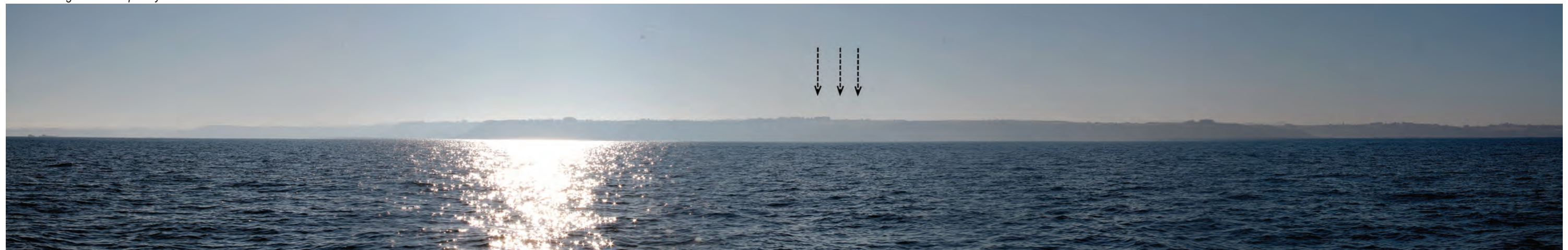
Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Afin de visualiser les photomontages dans des conditions proches de la réalité, les planches doivent être imprimées en A3 et être regardées à 40 cm

Vue C16 : Vue depuis le milieu maritime, au Nord de Locquirec

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis le milieu maritime, vue dynamique

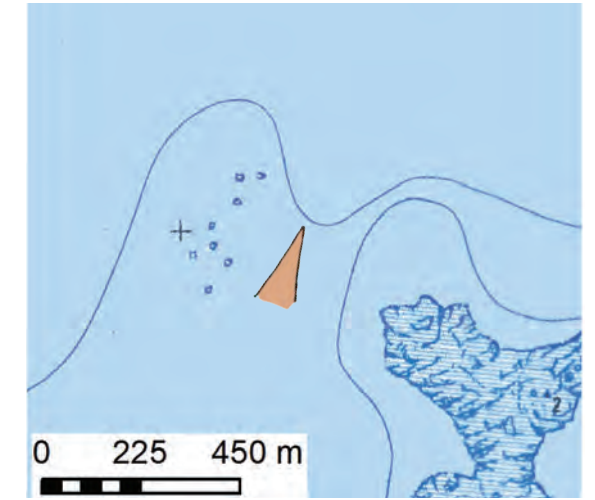
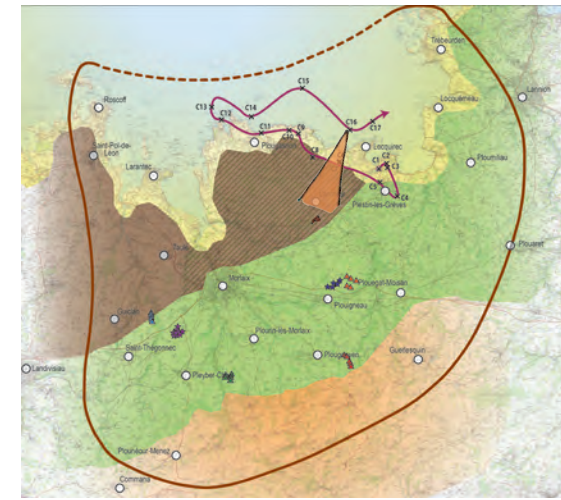
Distance à l'éolienne la plus proche : 8,23 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 8,96 km

Nombre d'éoliennes visibles : 1

Légende :

- - - - -> Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur



Photomontages réalisés par Syscom



Vue C17 : Vue depuis le milieu maritime, au Nord de Locquirec

Particularité : Vue semi-lointaine, vue depuis le milieu maritime, vue dynamique

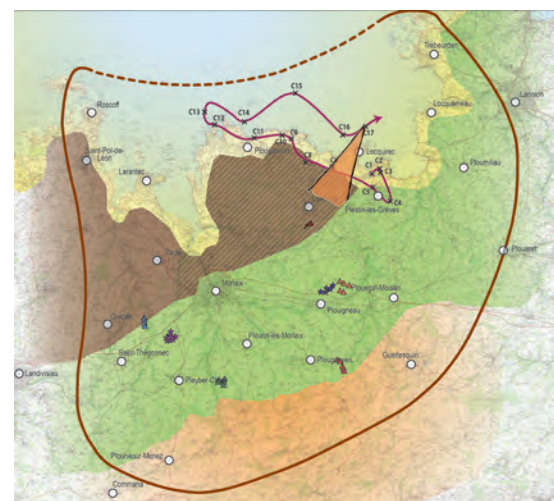
Distance à l'éolienne la plus proche : 9,79 km

Distance à l'éolienne la plus éloignée : 10,57 km

Nombre d'éoliennes visibles : 0

Légende :

- > Éolienne totalement non visible
- > Éolienne partiellement ou totalement visible
- Parc de Lanmeur
- Parc de Plouigneau - Kernebet
- Parc de Ty-Ru





Photomontages réalisés par Syscom




PROJET EOLIEN DE LANMEUR BILAN DE PERCEPTION (PERIMETRE ELOIGNE)

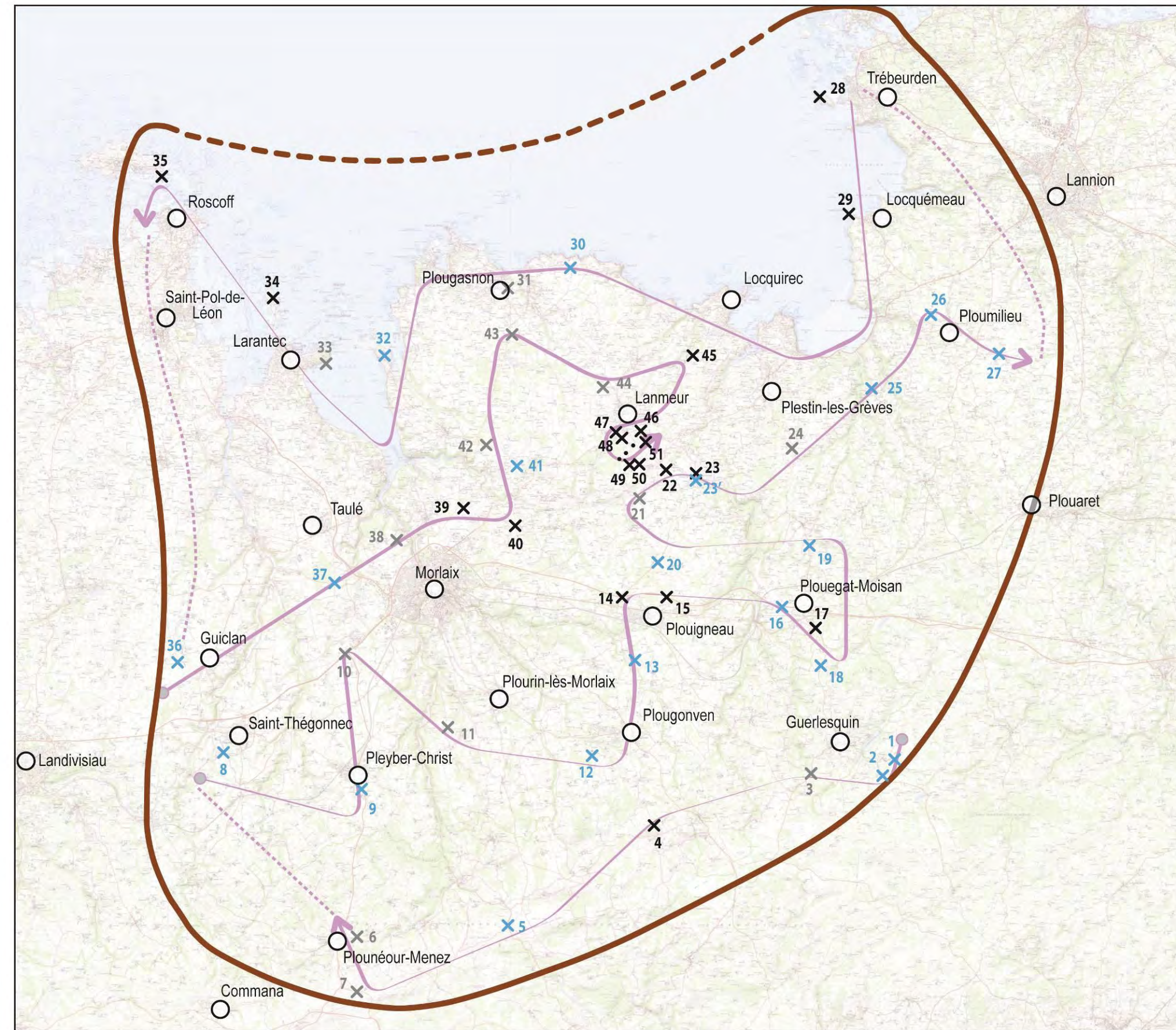
LEGENDE

Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes du projet de Lanmeur
-  Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
-  Limite du périmètre éloigné

Photomontages

- ✕ Photomontage pour lequel le projet est visible et présent dans le paysage
- ✕ Photomontage pour lequel le projet est visible mais discret dans le paysage
- ✕ Photomontage pour lequel le projet n'est pas visible dans le paysage
-  Ordre de présentation des photomontages



ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR

ECHELLE :  0 5 10
Kilomètres



Espace *plan@terre*
2 rue Amédéo Avogadro
49070 Beaucouzé
Tél. 02 41 72 17 30
Fax 02 41 72 14 18
E-mail : agence@vudici.fr
Internet : www.vudici.fr

PROJET EOLIEN DE LANMEUR
BILAN DE PERCEPTION
(PERIMETRE ELOIGNE)

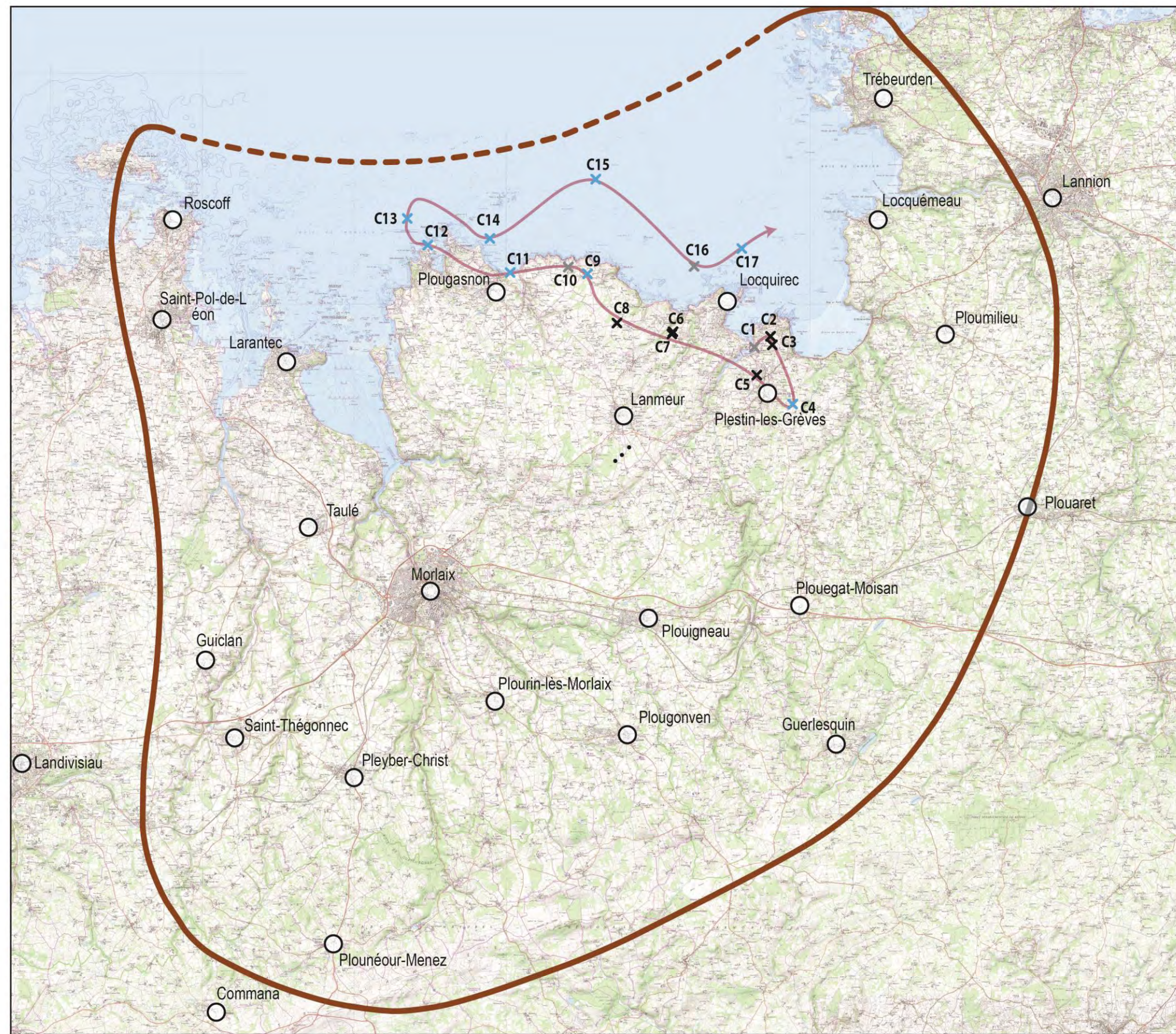
LEGENDE

Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes du projet de Lanmeur
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite du périmètre éloigné

Photomontages

- × Photomontage pour lequel le projet est visible et présent dans le paysage
- × Photomontage pour lequel le projet est visible mais discret dans le paysage
- × Photomontage pour lequel le projet n'est pas visible dans le paysage
- ➔ Ordre de présentation des photomontages



ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR



Espace *plan&terre*
 2 rue Amédéo Avogadro
 49070 Beaucozézé
 Tél. 02 41 72 17 30
 Fax 02 41 72 14 18
 E-mail : agence@vudici.fr
 Internet : www.vudici.fr

7.2 Synthèse de l'analyse visuelle

7.2.1 Impacts à l'échelle du périmètre éloigné

7.2.1.1 Lecture du projet

Le projet se caractérise par 3 éoliennes réparties sur une seule ligne. De faible envergure, le projet se perçoit généralement comme une ponctuation dans le lointain, notamment depuis les vues Nord-Est et Sud-Ouest (vue 11), avec un effet perspectif qui ne devient important qu'à l'approche immédiate des éoliennes (vue 51). Les effets de ligne s'observent majoritairement depuis les points de vue Nord-Ouest et Sud-Est (vue 17), le parc apparaissant alors régulier, même si les éoliennes ne sont pas réparties de manière équidistante.

7.2.1.2 Impact sur les paysages (unités paysagères)

À l'échelle du périmètre éloigné, 4 unités paysagères principales ont été définies, chacune possédant des caractéristiques propres qui induisaient des sensibilités bien distinctes. Les nombreux photomontages ont permis de visualiser l'impact du projet sur le paysage pour chacune d'entre elle :

- L'unité paysagère des **Monts d'Arrée** était l'une des unités les plus exposées du fait de la prise de hauteur permise par les reliefs et l'ouverture de ses paysages, et ce malgré la distance au projet. Si le projet de Lanmeur apparaît bien dans le lointain depuis les points de vue dégagés (vue 4), peu de routes majeures permettent une réelle perception du projet sur l'horizon dans l'axe de la voie (vues 3, 5, 6 et 7). L'impact se porte davantage sur les itinéraires touristiques (GR du Pays de Morlaix, chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle), qui passent davantage au niveau des reliefs escarpés et sur les hauteurs. L'effet de la distance atténue la présence des éoliennes sur l'horizon, avec une forte incidence des conditions météorologiques sur la perception du projet. À noter que celui-ci, situé au Nord des Monts d'Arrée, sera bien perceptible en cas de beau temps (pas d'effet de contre-jour). Si le parc peut entrer en intervisibilité avec les silhouettes de bourg et notamment les clochers des églises qui pointent dans le lointain (vue 6), l'impact général est modéré du fait de l'amplitude des vues : le projet s'insère dans un vaste panorama qui limite les ruptures d'échelle avec les éléments proches.

- L'unité paysagère des vallées encaissées du bocage breton présentaient une sensibilité beaucoup plus modérée en raison du caractère refermé du paysage. Les photomontages attestent de la discontinuité des perceptions. De manière générale, plus le projet est éloigné, moins il est visible (vues 23, 24, 27 et C4). Seuls les points de vue les plus dégagés (vues 17 et C5) ou les plus proches (vues 14 et 22) traduisent une réelle perception des éoliennes dans le paysage. Les intervisibilités avec les silhouettes de bourg sont peu fréquentes : si les clochers sont visibles depuis les routes avoisinantes, le paysage est rarement dégagé en direction du projet de Lanmeur (vue 11).

- Comme les Monts d'Arrée, l'unité paysagère littorale de la côte granitique déchiquetée ouverte sur la Manche présentait des sensibilités relativement fortes malgré la distance, en raison de son caractère patrimonial et touristique exacerbé. L'analyse visuelle montre que ce sont les secteurs les plus éloignés, qui permettent donc une prise de recul plus importante sur le paysage, qui sont les plus impactés par le projet éolien (vues 28, 29, 34, 35, C3 et C10). En revanche, les vues les plus proches (vues 31, 32, 46) et situées sur le trait de côte (vue C12) montrent une visibilité faible voire nulle du fait d'une topographie moins favorable et la présence d'écrans visuels sur l'horizon. Pour les cas où les éoliennes sont visibles, il est à noter que la perception du projet est fortement dépendante des conditions météorologiques et de l'orientation du soleil (une majorité des points présentant un impact favorisent en effet des axes visuels vers le Sud-Ouest ou le Sud-Est).

- Enfin, le plateau légumier de la ceinture dorée présente des impacts décroissants avec la distance : les éoliennes ne sont pas visibles depuis les secteurs éloignés (vues 36, 37), puis commencent à être perceptibles sur l'horizon (vues 38, 42, 43, 44) avant de devenir prégnantes depuis les secteurs proches (vues 46, 47, 50, C8).

7.2.1.3 Impacts sur le patrimoine protégé

Lors de l'état initial, 27 édifices protégés au titre des monuments historiques présentaient une sensibilité au regard du projet éolien, dont 17 au sein du périmètre éloigné. Les photomontages ont permis d'attester ou non les potentielles covisibilités :

- Le **Château du Taureau** [50] présente un impact moyen avec un effet de covisibilité très localisé depuis l'îlot Caillot, où les éoliennes viennent dans l'axe de perception de l'édifice (vue 34). Cette covisibilité est à nuancer par l'effet de la distance (et des conditions météo) ainsi que par le fait que le château s'observe normalement principalement depuis la rade de Morlaix.

- Le même photomontage montre également la covisibilité directe entre la **chapelle de l'île Callot** [52] et le parc éolien (vue 34) ;

- Les **ruines de la Chapelle Sainte-Anne** [55] de l'île de Batz montrent également une covisibilité directe avec le projet de Lanmeur, modérée par la distance et fortement dépendante des conditions météorologiques (vue 35) ;

- **L'église de Guiclan** [69] (vue 36), **l'église de Plourin-les-Morlaix** [74] (vue 11), **l'église et chapelle funéraire de Pleyber-Christ** [75] (vue 9), **l'église et ses abords à Thégonnec** [76] (vue 8), **l'église de Plougras** [89] (vue 2) et la **chapelle Saint-Gonéry** [90] (vue 1) ne montrent pas de covisibilité ;

- **L'église et cimetière de Plouneour-Menez** [79] (vue 6) montrent une covisibilité légère et indirecte depuis les hauteurs des Monts d'Arrée. Cette covisibilité ne remet pas en cause les rôles de point d'appel visuel et de point de repère du clocher de l'église dans le paysage, puisque celui-ci ne se situe pas sur le même plan de lecture paysager. Il en est de même pour **l'église, le calvaire et la chapelle funéraire de Plougonven** [84] (vue 4), bien que la covisibilité soit ici plus directe ;

- **Le projet de Lanmeur n'est pas visible depuis les lieux d'implantation du menhir de Creach-Edern** [85] (vue 13), du **menhir de Kerhellou** [91] (vue 18), de la **croix du 17ème** [111] (vue 27) et de la **croix de chemin de Ploumilliau** [115] (vue 26), ce qui permet de conclure à une absence de covisibilité entre le projet et ces édifices ;

- Les éoliennes de Lanmeur sont perceptibles depuis la route qui passe au pied de la **croix de Saint-Ener** [86] (vue 3), mais elles n'entrent pas dans le champ visuel direct de l'édifice et ne sont pas visibles depuis l'édifice en lui-même. Par ailleurs, la perception des éoliennes reste modérée puisque les éoliennes sont de petite taille sur l'horizon, en décalage par rapport à l'axe de la voie et dépendantes de la présence du talus délimitant le bord de voie.

En termes de sites inscrits et classés, des covisibilités sont établies sur les sept présentant des sensibilités :

- Les **falaises de Edez** [D] présentent des dégagements visuels en direction du projet (vue 29) qui peuvent être généralisés à l'ensemble du site ;

- La **presqu'île de Bihit et ses abords** [F] et **l'ensemble d'îles et îlots du littoral entre Trebeurden et l'île Grande** [H] présentent également des perceptions vers le projet qui peuvent être nuancées par l'orientation du point de vue (perception Sud), la distance et la moindre fréquentation des lieux (vue 28) ;

- La **pointe de Pen-Al-Lan** [P] montre des perceptions plus ponctuelles non généralisables à l'ensemble du site (vue 33) ;

- **L'île Callot** [Q] (vue 34) et le site **de l'île de Batz et îlots qui l'entourent et DPM correspondant** [R] (vue 35) présentent également des perceptions ponctuelles mais qui se couplent à de la perception d'édifices protégés et à une forte fréquentation touristique des lieux ; comme pour les sites [F] et [H], les perceptions peuvent être atténuées par l'orientation du point de vue ;

- Enfin, les **Monts d'Arrée** [Y] présentent une covisibilité générale à l'échelle du site (vues 3, 5, 6 et 7), même si les perceptions dépendent fortement des conditions et du lieu d'observation.

À l'échelle du périmètre éloigné, les covisibilités entre les paysages emblématiques repérés par la charte départementale éolienne du Finistère et le projet de Lanmeur, concernent des paysages situés à plus de 8 km des éoliennes étudiées, ce qui respecte les recommandations établies dans la charte. Il est alors considéré, au regard de celles-ci, que les paysages emblématiques ne connaissent pas de mutation significative.

PROJET EOLIEN DE LANMEUR IMPACTS PAYSAGERS (PERIMETRE ELOIGNE)

LEGENDE

Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes du projet de Lanmeur
- Limite du périmètre éloigné

Perceptions visuelles particulières

- 🔴 Ligne de crête ou coteau favorisant des dégagements visuels lointains
- 🌳 Verrou boisé jouant le rôle d'écran
- Faible perception du projet depuis la RN12
- 🌀 Bonne lecture de l'implantation du projet dans le paysage
- ⚡ Effets cumulés concentrés essentiellement depuis les Monts d'Arrée, faibles sur les autres unités paysagères

Patrimoine protégé

(Carte intégrant les analyses des périmètres intermédiaire et rapproché)

- Edifice MH / Contour de site
- Edifice repéré comme étant sans enjeu lors de l'état initial, ne présentant pas d'impact
- Edifice repéré comme étant à enjeu lors de l'état initial, ne présentant pas d'impact
- 🟢 Impact faible
- 🟡 Impact moyen
- 🔴 Impact fort
- 🟠 Impact très fort

Impacts sur les unités paysagères

- 🟢 Impact faible voire nul sur les vallées encaissées du bocage breton du fait de la distance et de la végétation ; Impacts faibles voire inexistant depuis le littoral tourné vers la Manche ; perception lointaines du projet depuis quelques secteurs emblématiques du littoral
- 🟡 Perception lointaine du projet depuis les secteurs dégagés des Monts d'Arrée
- 🔴 Impact depuis les secteurs proches, dégressif avec la distance

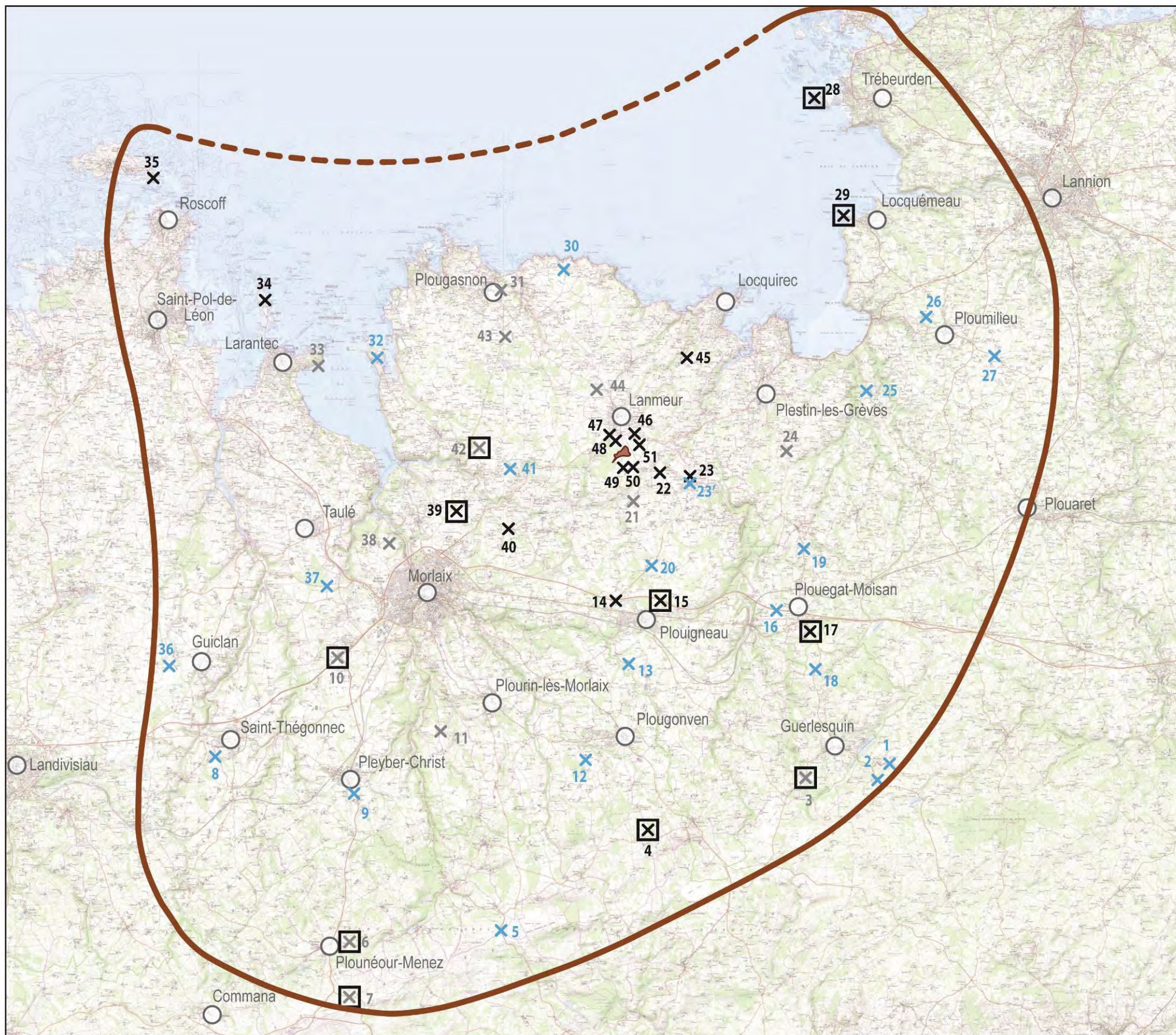
ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR

ECHELLE :  0 5 10
Kilomètres



Espace **plan@terre**
2 rue Amedeo Avogadro
49070 Beaucouzé
Tél. 02 41 72 17 30
Fax 02 41 72 14 18
E-mail : agence@vudici.fr
Internet : www.vudici.fr

PROJET EOLIEN DE LANMEUR
BILAN DES EFFETS CUMULES
(PERIMETRE ELOIGNE)



LEGENDE

Périmètres d'étude

- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite du périmètre éloigné

Photomontages

- Photomontage pour lequel le parc n'est pas du tout visible
- Photomontage pour lequel les éoliennes sont visibles mais se confondent avec le paysage environnant
- Photomontage pour lequel les éoliennes sont visibles et prégnantes dans le paysage
- Photomontage pour lequel les éoliennes de Lanmeur présentent des effets cumulés significatifs

ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR





VU D'ICI
PAYSAGE & URBANISME

Espace *plan@terre*
 2 rue Amédéo Avogadro
 49070 Beaucouzé
 Tél. 02 41 72 17 30
 Fax 02 41 72 14 18
 E-mail : agence@vudici.fr
 Internet : www.vudici.fr





PROJET EOLIEN DE LANMEUR
BILAN DES EFFETS CUMULES
(PERIMETRE ELOIGNE)

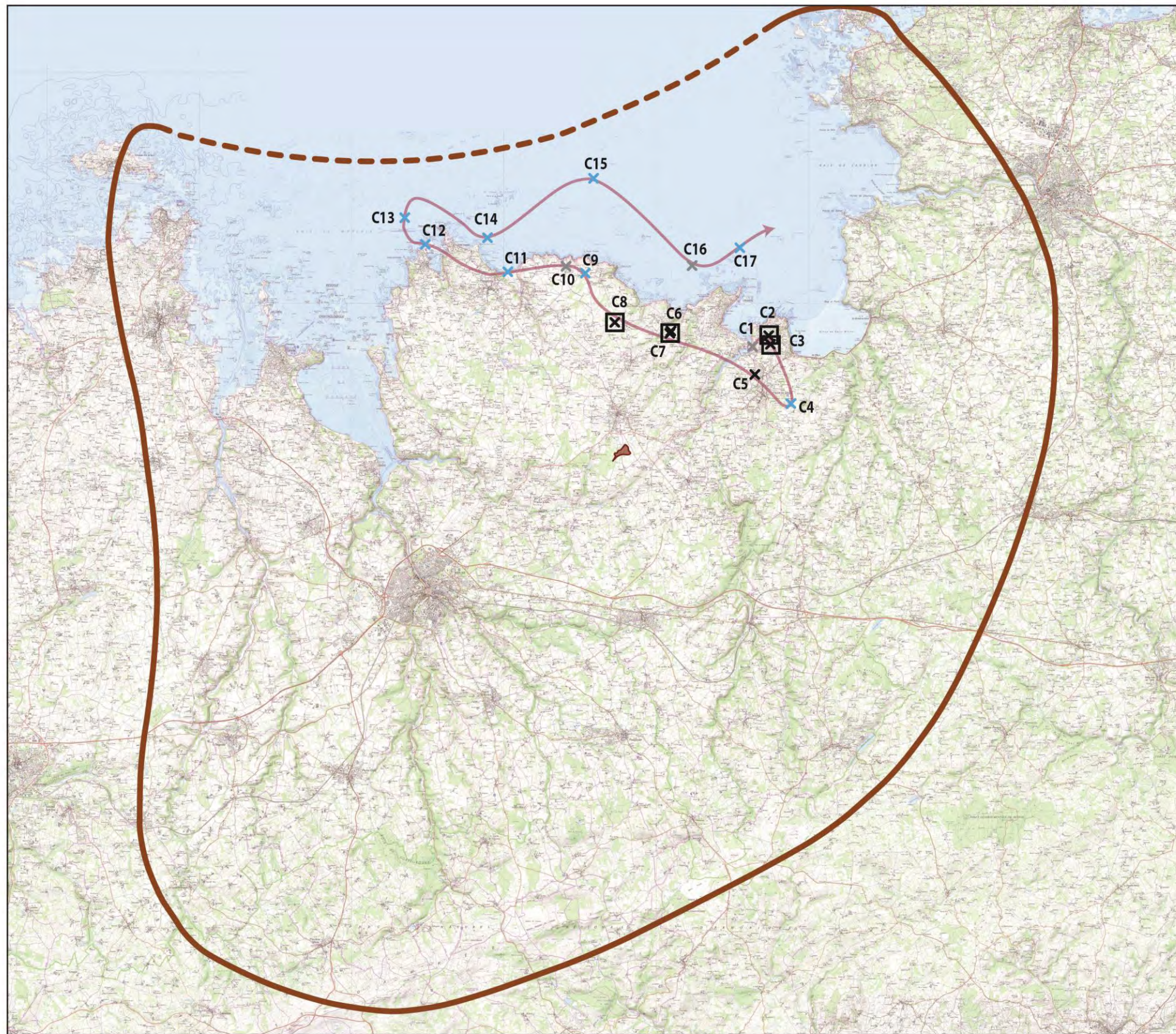
LEGENDE

Périmètres d'étude

-  Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
-  Limite du périmètre éloigné

Photomontages

-  Photomontage pour lequel le parc n'est pas du tout visible
-  Photomontage pour lequel les éoliennes sont visibles mais se confondent avec le paysage environnant
-  Photomontage pour lequel les éoliennes sont visibles et prégnantes dans le paysage
-  Photomontage pour lequel les éoliennes de Lanmeur présentent des effets cumulés significatifs



ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR







Espace *plan@terre*
 2 rue Amédéo Avogadro
 49070 Beaucozézé
 Tél: 02 41 72 17 30
 Fax: 02 41 72 14 18
 E-mail: agence@vudici.fr
 Internet: www.vudici.fr

7.2.1.4 Les effets cumulés

À l'échelle du périmètre éloigné, les effets cumulés se concentrent sur les perceptions depuis les **Monts d'Arrée** (vues 3, 5, 6 et 7), dont l'ouverture et la situation en hauteur favorisent des vues panoramiques permettant d'embrasser de grands ensembles paysagers, ainsi que depuis quelques secteurs du littoral (essentiellement les points de vue pris depuis l'Est du territoire d'étude) (vues 28 et 29).

Depuis les autres unités paysagères, quelques points dégagés permettent de mettre en intervisibilité les éoliennes de Lanmeur avec d'autres parcs (vue 17), mais cela reste peu fréquent (souvent le parc de Lanmeur n'est pas visible).

7.2.2 Impacts à l'échelle du périmètre intermédiaire

7.2.2.1 Impacts sur les voies de circulation

La RN12 est la grande voie qui dessert le territoire d'étude, favorisant des perceptions Est/Ouest du fait de sa logique de parcours des lieux. Les fenêtres visuelles en direction du projet de Lanmeur sont très ponctuelles et seuls quelques points de vue ont permis d'étudier la perception du projet de Lanmeur depuis cet axe routier (vues 14 et 15). Ces deux photomontages montrent une visibilité des éoliennes qui peut être rapidement réduite par les éléments de premier plan. Du fait de la distance, les machines ressortent sur l'horizon mais proposent une lecture équilibrée qui fait écho aux lignes du paysage telles que perçues depuis la RN 12.

À l'Ouest de Morlaix, sur un tronçon de la RN12 plus éloigné du projet, le paysage se fait plus ouvert et l'axe s'oriente en direction du site d'implantation des éoliennes. Celles-ci sont donc directement visibles par l'usager circulant sur la voie (vue 10). La distance et l'orientation du point de vue permet au parc de former un point ponctuel, d'emprise réduite, mais qui dépasse suffisamment de la ligne d'horizon pour ne pas être gommé par la végétation qui habille le coteau.

L'une des voies côtières, la RD64, propose des vues larges et lointaines sur le paysage, et notamment la section située entre Locquirec et Guimaëc. L'implantation sur une crête permet aux usagers de bénéficier de vues directes vers le projet de Lanmeur (vues C6 et C7). Depuis cet axe, le projet de Lanmeur dispose d'une bonne lisibilité et de son propre champ visuel, permettant de le distinguer des autres parcs.

7.2.2.2 Impacts sur les lieux touristiques

Le tourisme est essentiellement concentré sur le littoral, tourné vers le Nord et la Manche, avec de faibles occurrences visuelles permettant de voir en direction du projet de Lanmeur (vues 30 et 32). Quelques points de vue permettent de voir les éoliennes dans le lointain, essentiellement depuis les sorties de bourg qui permettent quelques dégagements visuels sur le plateau légumier (vue 31) mais ces perceptions ne sont pas de nature à disqualifier les lieux et leur notoriété.

Le tourisme littoral se caractérise notamment par la présence de nombreux sentiers de randonnées interconnectés et composés du GR34 auquel se rattachent d'autres sentiers plus locaux. Les itinéraires situés au Nord de Plestin-les-Grèves bénéficient de situations favorables aux vues longues par un important jeu de relief. Depuis ces points hauts, le projet de Lanmeur se dessine à l'horizon (vues C2, C5 et C7) en formant généralement un groupe relativement éloigné du reste des parcs éoliens, lui conférant une bonne lisibilité. Ce projet bénéficie des nombreux écrans végétaux (haies, boisements) qui viennent dissimuler partiellement les éoliennes. De ce fait, leur échelle reste généralement dans les proportions de celle des éléments paysagers environnant. Les portions du sentier implantées le long de la mer ne disposent pas d'un recul suffisant pour percevoir les éoliennes de Lanmeur (vues C1, C11 et C12). En effet, le premier plan est généralement fermé par les versants arborés. Plus localement, quelques sentiers de randonnée plus locaux permettent des incursions dans les terres, permettant de découvrir le paysage agricole marqué par la présence de haies bocagères plus ou moins hautes et continues qui viennent créer des écrans visuels (vue C9).

Implantée en fond de vallée, Morlaix ne présente pas d'impact. Seuls des points éloignés de la ville peuvent présenter des interactions visuelles entre le projet de Lanmeur et la silhouette de bourg (vue 10) mais les espaces de mise en scène de celle-ci recensés dans l'étude ne sont pas impactés (vue 37).

7.2.2.3 Impact sur l'espace maritime

Depuis l'espace maritime, entre Plougasnon et Locquirec (vues C12 à C17), les vues s'ouvrent très largement sur le paysage côtier, marqué par un fort jeu de relief généré par les différents cours d'eau se jetant dans la mer. Malgré un recul suffisamment important (entre 8 et 13km du projet), le projet de Lanmeur ne se perçoit pas du tout depuis la mer, exceptée la vue C16 où seul le mouvement de pâles d'une éolienne peut permettre de localiser le projet.

7.2.2.4 Impacts sur le patrimoine protégé

Parmi les 46 édifices présents uniquement dans le périmètre intermédiaire, seuls 6 présentaient des possibilités de covisibilité directe ou indirecte avec les éoliennes de Lanmeur. Les différents photomontages ont permis d'établir la réalité des impacts :

- la chapelle de Notre-Dame-des-Joies [9] dispose d'une covisibilité directe liée à son implantation en hauteur (vue 45) ;
- le manoir de Leslac'h [16] ne présente pas de covisibilité directe puisqu'orienté vers l'Est de la vallée et intégré dans un écrin boisé empêchant toute vue sur le projet (vue 25) ;
- l'église Notre-Dame-de-la-Merci de Trémel [22] ne montre pas de covisibilité (vue 19) ;
- l'église et le cimetière de Ploujean [30] montrent une covisibilité ponctuelle, qualifiée de faible du fait du peu de possibilités de superposition du clocher avec les éoliennes depuis des points de vue tiers. La seule vue présentant un impact a ainsi été identifiée au niveau du coteau Ouest de la rivière de Morlaix, où les éoliennes apparaissent de petite taille et décalée de la perception du clocher. Le parc ne vient pas concurrencer visuellement le rôle de point de repère du clocher (vue 38) ;
- le château de Keranroux [31] et le manoir de Keroch'iou [32] ne présentent pas de covisibilité depuis les endroits qui y sont propices. Ils sont notamment difficilement perceptibles depuis le coteau Ouest de la rivière de Morlaix (vue 38) ;
- les éoliennes de Lanmeur ne sont pas perceptibles depuis le tumulus de Barnenez [41] (vue 32) ;
- l'oratoire Notre-Dame-de-Lorette [44] présente une covisibilité directe modérée par les effets d'écran de la végétation en premier plan (vue 31).

Les sites présents au sein du périmètre intermédiaire sont positionnés sur le littoral et avaient été analysés comme ne présentant pas d'enjeux, puisque tournés vers le littoral. Seul le site et MH de l'église Saint-Agapit de Plouegat-Guérand (20) [A] se localise au sein du plateau légumier mais ne montre pas de covisibilité en raison de son enserrement bâti (vues 23 et 23').

7.2.2.5 Effets cumulés

Les effets cumulés se font plus sporadiques qu'à l'échelle du périmètre éloigné, puisque les parcs se perçoivent au gré des ouvertures visuelles du paysage, qui est globalement fermé. Quelques points de vue permettent une perception conjointe de plusieurs parcs, depuis lesquels le projet de Lanmeur entre en intervisibilité avec les éoliennes de Plouigneau/Kernebet et Ty-Ru (vues 15, 17, 39, 42, C2, C3, C6, C7 et C8), tout en conservant son propre espace de lisibilité. Si l'éolien vient prendre une place de plus en plus prépondérante dans le paysage, cela se manifeste davantage par la perception isolée mais fréquente d'éoliennes que par la perception de multiples projets dans le champ visuel.

7.2.3 Impacts à l'échelle du périmètre rapproché

7.2.3.1 Impacts sur les bourgs et les hameaux proches

Les sensibilités du bourg de Lanmeur se concentraient autour des entrées et sorties de ville, notamment au Sud puisque le contournement par la RD786 fait de ces accès des secteurs fréquentés. Les photomontages effectués montrent que les éoliennes sont bien perceptibles depuis les giratoires qui marquent les deux entrées de bourg principales, chacun apportant un angle de perception différent sur le projet (**vues 46 et 47**). Sans être complètement prégnant dans le paysage, **du fait des jeux d'écrans qui absorbent une partie de** la taille des mâts, le parc de Lanmeur vient former un objet du quotidien du bourg.

Depuis le Nord de Lanmeur, les éoliennes apparaissent dans le champ visuel au gré des ouvertures de la trame bocagère qui peut structurer les abords des départementales 78 et 64, cette dernière étant par ailleurs particulièrement urbanisée. Les éoliennes se superposent à la silhouette de bourg sur quelques tronçons routiers (**vue 44**) mais la distance et la configuration du terrain atténuent la prégnance des machines, puisque seuls les rotors et les pales sont visibles.

Trois hameaux particulièrement proches du projet ont fait l'objet d'une simulation visuelle : Kerugou, Touldon et Kervoac Huella. Les éoliennes apparaissent prégnantes du fait de la distance, dépassant de la trame végétale qui vient cependant dissimuler une partie des mats, même en saison hivernale (**vues 48, 49 et 51**).

7.2.3.2 Impacts sur le patrimoine protégé

Trois édifices étaient présents au sein du périmètre rapproché paysager.

L'église de Lanmeur [2] et la **chapelle de Kénitron** [3] présentent un impact ponctuel lié à leur visibilité ponctuelle dans le paysage. Les éoliennes du projet de Lanmeur se superposent à la silhouette de bourg (**vue 44**).

Le **tumulus dit Tossen-ar-Chonifled** [1] présente une **absence de covisibilité depuis l'accès qui fait le lien entre l'édifice et le chemin de randonnée valorisé à l'échelle du périmètre rapproché**. En revanche, une covisibilité directe depuis un chemin proche a été identifiée (**vues 50 et 50bis**).

PROJET EOLIEN DE LANMEUR IMPACTS PAYSAGERS (PERIMETRE INTERMEDIAIRE)

LEGENDE

Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes du projet de Lanmeur
- Zone d'Implantation Potentielle des Eoliennes (ZIP)
- Limite du périmètre intermédiaire

Perceptions visuelles particulières

- ☀ Coteau Sud du Dourduff bénéficiant de vue dégagées et en contrebas sur le coteau opposé
- Zone de micro-boisements jouant le rôle d'écran
- Bonne lecture du projet dans le paysage
- ★ ▲ Effets cumulés avec les parcs existants et en projet

Impacts sur les itinéraires et sites touristiques

- Impact faible sur la RN12 du fait des faibles occurrences visuelles sur le projet
- Impact modéré depuis les voies drainant le plateau légumier
- Faible impact depuis les itinéraires de randonnées balisés (petite randonnée et GR)

Patrimoine protégé

(Carte intégrant les analyses du périmètre rapproché)

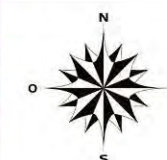
- Edifice MH / Contour de site
- Impact nul
- Impact faible
- Impact moyen
- Impact fort
- Impact très fort

Impacts sur les unités paysagères

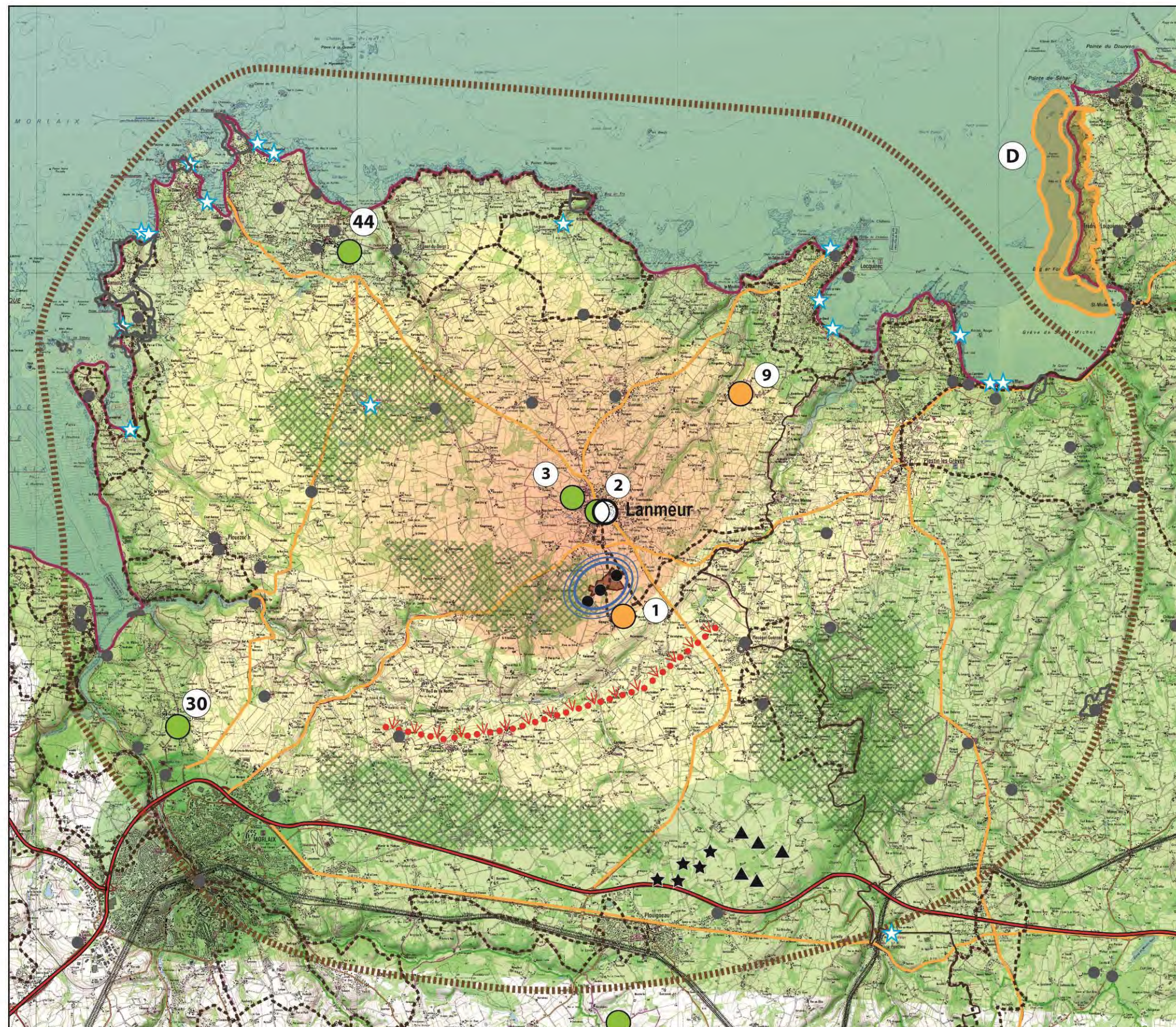
- Impact faible sur les fuseaux d'infrastructures, les vallées encaissées du bocage breton, la ville de Morlaix et le littoral
- Impact modéré sur la vallée du Dourduff : perceptions dépendantes de la distance avec quelques effets de contre-plongée
- Impact modéré à fort depuis le plateau légumier du Trégor et ses abords proches, dégressif avec la distance

ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR

ECHELLE :  0 2 4
Kilomètres



Espace **plan@terre**
2 rue Amédéo Avogadro,
49070 Beaucouzé
Tél. 02 41 72 17 30
Fax 02 41 72 14 18
E-mail : agence@vudici.fr
Internet : www.vudici.fr



PROJET EOLIEN DE LANMEUR
IMPACTS
 (PERIMETRE RAPPROCHE)

LEGENDE

Périmètres

- Implantation des éoliennes du projet de Lanmeur
- Limites du périmètre rapproché paysager

Éléments structurants et particularités paysagères

- ▶ Effet de contre-plongée sur le projet depuis la vallée du Dourduff
- ▨ Boisement jouant le rôle de masque visuel
- Impact sur les perceptions depuis les secteurs proches des RD786 et RD64
- Perception intermittente, modérée par la distance
- Faible perception depuis les petites voies rurales

Bourgs et hameaux

- Cœur urbain peu sensible
- Frange urbaine montrant plusieurs dégagements visuels vers le projet
- Hameau situé à proximité de la ZIP présentant des perceptions sur le projet

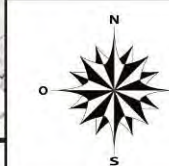
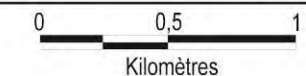
Patrimoine protégé

(Carte intégrant les analyses du périmètre rapproché)

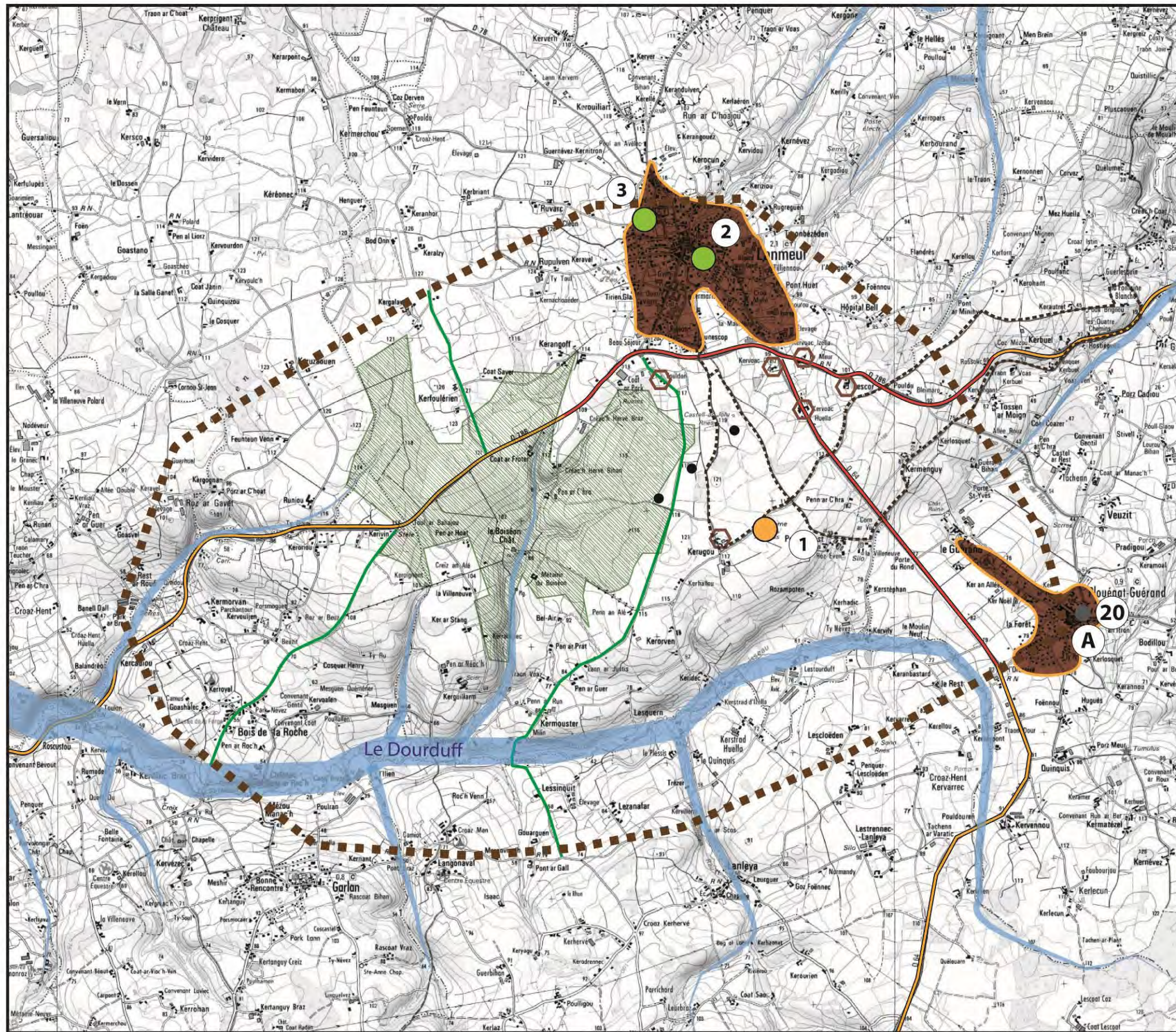
- Edifice MH / Contour de site
- Impact nul
- Impact faible
- Impact moyen

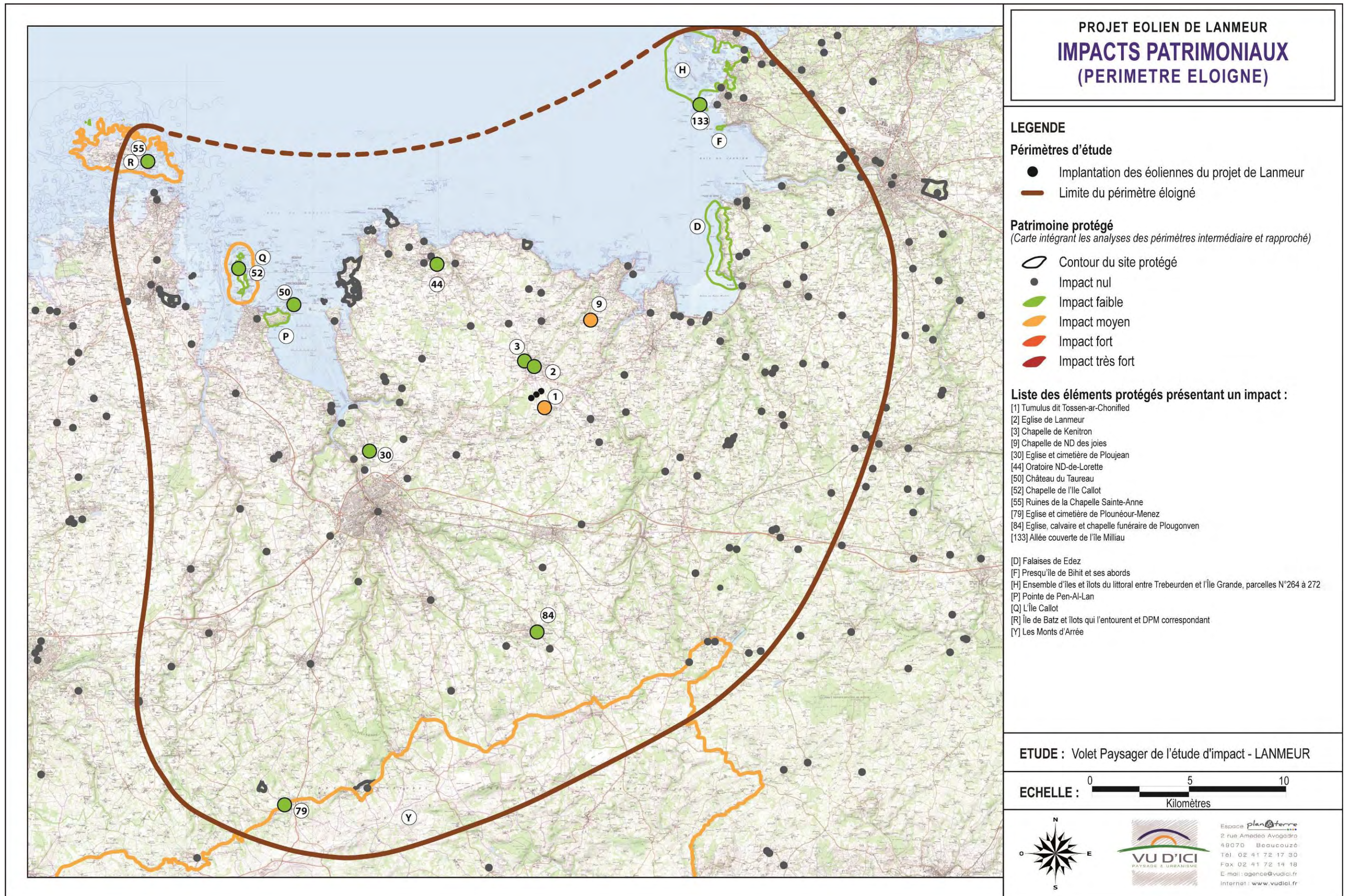
ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR

ECHELLE :



Espace *plan@terre*
 2 rue Amédéo Avogadro
 49070 Beaucouzé
 Tél. 02 41 72 17 30
 Fax 02 41 72 14 18
 E-mail : agence@vudici.fr
 Internet : www.vudici.fr





PROJET EOLIEN DE LANMEUR IMPACTS PATRIMONIAUX (PERIMETRE ELOIGNE)

LEGENDE

Périmètres d'étude

- Implantation des éoliennes du projet de Lanmeur
- Limite du périmètre éloigné

Patrimoine protégé

(Carte intégrant les analyses des périmètres intermédiaire et rapproché)

- Contour du site protégé
- Impact nul
- Impact faible
- Impact moyen
- Impact fort
- Impact très fort

Liste des éléments protégés présentant un impact :

- [1] Tumulus dit Tossen-ar-Chonified
- [2] Eglise de Lanmeur
- [3] Chapelle de Kenitron
- [9] Chapelle de ND des joies
- [30] Eglise et cimetière de Ploujean
- [44] Oratoire ND-de-Lorette
- [50] Château du Taureau
- [52] Chapelle de l'île Callot
- [55] Ruines de la Chapelle Sainte-Anne
- [79] Eglise et cimetière de Plounéour-Menez
- [84] Eglise, calvaire et chapelle funéraire de Plougouven
- [133] Allée couverte de l'île Milliau
- [D] Falaises de Edez
- [F] Presqu'île de Bihit et ses abords
- [H] Ensemble d'îles et îlots du littoral entre Trebeurden et l'île Grande, parcelles N°264 à 272
- [P] Pointe de Pen-Al-Lan
- [Q] L'île Callot
- [R] Île de Batz et îlots qui l'entourent et DPM correspondant
- [Y] Les Monts d'Arrée

ETUDE : Volet Paysager de l'étude d'impact - LANMEUR

ECHELLE : 0 5 10
Kilomètres



Espace **plan@terre**
2 rue Amédéo Avogadro
49070 Beaucouzé
Tél. 02 41 72 17 30
Fax 02 41 72 14 18
E-mail : agence@vudici.fr
Internet : www.vudici.fr

8 Mesures d'intégration paysagère

8.1 Mesures liées au choix technique du projet

8.1.1 Choix de l'éolienne

L'éolienne choisie pour le projet est une Enercon E82 de 110 mètres de hauteur en bout de pale (69 mètres de mat et 41 mètres de pales), gabarit qui respecte les contraintes liées à l'aviation civile et la proximité de l'aéroport de Morlaix.

8.1.2 Enfouissement des réseaux entre les éoliennes

La mise en place du parc éolien n'entraînera pas d'ajout de réseaux aériens entre le poste de livraison et les aérogénérateurs, l'ensemble des câblages étant enfouis en accotement des chemins afin de ne laisser de perceptible que les mâts, les nacelles et les pales.

8.1.3 Poste de livraison

Le poste de livraison est un petit local vers lequel converge l'énergie produite par les éoliennes. Cet élément indispensable au fonctionnement du parc constitue un petit volume bâti situé à proximité immédiate du parc, desservi par une structure viaire permettant une accessibilité rapide et sécuritaire. Il s'agit donc d'intégrer l'ensemble (volume bâti et voie stabilisée) en tenant compte du caractère macro-bocager du paysage breton dans lequel s'implante le projet de Lanmeur, et des possibilités d'accessibilité des lieux.

Il a ainsi été choisi de le positionner **à proximité de l'éolienne E2, appuyé par une haie existante séparant la parcelle de la voie rurale contiguë**, permettant de limiter la perception du poste depuis la voie rurale qui dessert le projet.

Pour améliorer l'intégration du poste dans le paysage, et ce à toutes les saisons, il a été choisi d'apposer une **teinte RAL 8019 (brun-gris) sur l'extérieur de l'habitacle** (couleur correspondant aux troncs pour optimiser une insertion hivernale).

8.2 Mesures liées aux chemins d'accès

8.2.1 Chemins d'accès

Les trois éoliennes du projet de Lanmeur sont situées sur des parcelles limitrophes de routes existantes, utilisables pour mener les véhicules de transport. De fait, 132 mètres linéaires de chemins doivent être créés pour rejoindre les trois sites d'implantation. Ces chemins s'appuient en priorité sur les limites parcellaire afin de perturber le moins possible l'activité agricole.

Les matériaux utilisés pour la création des chemins devront correspondre à ceux existants sur site, de sorte à respecter les ambiances de chemins existants sur le territoire d'étude.

8.2.2 Haies

La faible quantité de chemin à créer permet de limiter les impacts sur le dense réseau bocager structurant le territoire d'étude.

Seule la haie présente en bordure de la parcelle qui accueille E2 **risque d'être impactée par la création d'un chemin d'accès, du fait de l'atteinte au système racinaire des arbres existants**. Quoique discontinue, cette haie présente des sujets assez développés de bonne qualité paysagère.

Pour les autres accès, seules des trouées ponctuelles seront exercées dans les haies limitrophes, souvent de faible qualité.



Simulation du poste de livraison dans la parcelle qui accueille E2



Accès à l'éolienne E1 : les haies sont basses et très peu qualitatives



Accès à l'éolienne E2 : le nouveau chemin créé passe dans l'entrée de parcelle et longeant la haie ici visible à gauche






Accès à l'éolienne E3 : le chemin existant est réutilisé dans le cadre du projet avant de bifurquer dans la parcelle à droite




PROJET EOLIEN DE LANMEUR
MESURES PAYSAGERES

LEGENDE :




Implantation des éoliennes

- E2  Eolienne
-  Localisation du poste de livraison
-  Plateforme de retournement

Voiries

-  Route existante
-  Chemin existant à renforcer
-  Chemin à créer

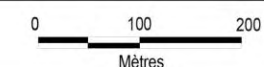
Végétation

-  Haie de qualité à préserver
-  Portion de haie à supprimer
-  Linéaire de haie impacté (système racinaire)



ETUDE : Etude d'impact du parc éolien de Lanmeur

ECHELLE :



Espace *plan&terre*
2 rue Amédéo Avogadro
49070 Beaucouzé
Tel. 02 41 72 17 30
Fax 02 41 72 14 18
E-mail : agence@vudici.fr
Internet : www.vudici.fr



Simulation de l'accès à l'éolienne E1



Simulation de l'accès à l'éolienne E2



Simulation de l'accès à l'éolienne E3

MÉTHODOLOGIE DU VOLET PAYSAGER DE L'ÉTUDE D'IMPACT

• DÉFINITION DES OBJECTIFS DU VOLET PAYSAGER

Le volet paysager de l'étude d'impact comprend quatre grandes parties :

- L'analyse paysagère du territoire d'études
- La définition du parti d'implantation des éoliennes sur le site
- L'analyse des impacts paysagers des éoliennes
- La proposition de mesures réductrices et compensatoires.

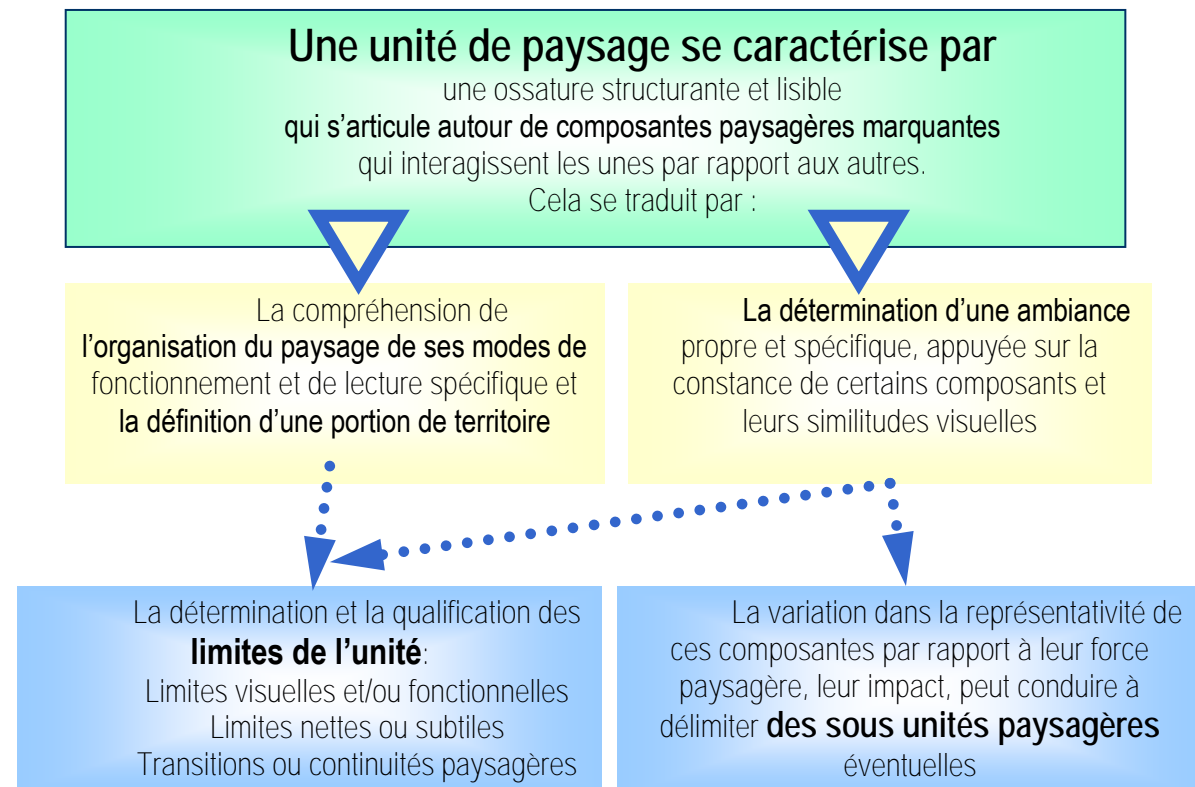
Seule l'analyse paysagère du territoire d'étude est présentée au sein du présent document, présentant une approche sensible du paysage au regard du projet éolien envisagé appuyée pour l'essentiel sur des visites de terrain.

L'analyse paysagère a pour objectifs de :

- Définir les composantes paysagères constituant le paysage étudié
- Définir les unités paysagères en prenant en compte les limites de l'unité, les composantes paysagères représentées et les repères paysagers présents
- Définir les lignes fortes du paysage afin d'en mesurer son orientation
- Recenser les sensibilités et les enjeux inhérents au site en vue de l'implantation d'un parc éolien.

Cette analyse du contexte paysager dans lequel s'intègre le site d'implantation du projet éolien servira de base de réflexion pour la définition du parti d'implantation des éoliennes au sein du parc, complété par la réalisation de photomontages préliminaires en vue de définir la sensibilité générale du site.

• DÉFINITION DE LA NOTION D'UNITÉ PAYSAGÈRE



Définition de la notion d'unité paysagère

Comme en témoigne le schéma explicatif de la définition de l'unité paysagère, l'analyse paysagère d'un territoire prend en compte des notions de limites qui permettent de définir l'échelle de territoire sur lequel le diagnostic sera effectué.

Etant donné l'échelle d'une éolienne et d'un parc éolien, notamment en ce qui concerne ses dimensions verticales, l'aire d'étude dépasse largement le cadre paysager des abords du site pressenti pour l'implantation du parc éolien.

• MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE PAYSAGÈRE

Pour répondre aux objectifs présentés précédemment, l'analyse paysagère se déroulera en plusieurs étapes. Suite à la définition des composantes paysagères, les caractéristiques paysagères des périmètres éloigné, intermédiaire et rapproché paysager seront expliquées. Cette analyse paysagère s'appuie sur plusieurs visites de terrain ainsi que sur les préconisations de l'ADEME notamment en termes de méthodologie dans le « Manuel préliminaire de l'étude d'impact des parcs éoliens » de 2004 et remis à jour en 2010.

- Analyse des composantes paysagères

Il s'agit de présenter les éléments structurants du paysage : relief, réseau hydrographique, végétation et habitat.

- Analyse paysagère du périmètre éloigné

Cette analyse permet de localiser le parc éolien dans son environnement global.

Il s'agit de présenter les éléments structurants du paysage : relief, réseau hydrographique, végétation et habitat, à l'échelle du périmètre éloigné, et d'aborder les intervisibilités potentielles avec le patrimoine protégé.

- Analyse paysagère du périmètre intermédiaire paysager

Le périmètre intermédiaire paysager est une zone dans laquelle le projet éolien sera un élément paysager fort. Il s'agit de présenter le contexte paysager du projet éolien c'est-à-dire l'unité paysagère dans laquelle il s'inscrit et les unités voisines dans ce périmètre défini autour du site potentiel d'implantation des éoliennes.

- Analyse paysagère du périmètre rapproché paysager

Le périmètre rapproché paysager comporte une analyse plus fine des éléments paysagers qui se trouvent aux abords directs du site d'implantation des éoliennes, tenant compte des hameaux habités et des écrans visuels ponctuels qui peuvent se mettre en place. Il s'agit d'avoir une première appréciation du fonctionnement du site (utilisation et découverte du territoire, écrans visuels, vue sur le site depuis les hameaux entourant le site...).